

FRANÇAIS

Poêle à pellets-bois DUAL

INSTALLATION, UTILISATION ET
ENTRETIEN, CONSEILS UTILES



KLOVER[®]

FUOCO E PASSIONE

DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Réf. Annexe III Règlement UE n° 305/2011

DoP/KLOVER-037

1. Code d'identification : **DH**
2. Modèle ou n° lot ou n° série (Art.11-4) : **DUAL**
3. Usages du produit prévus conformément à la spécification technique harmonisée : **Appareil de chauffage domestique alimenté par des granulés de bois et des bûches de bois avec possibilité de production d'eau chaude sanitaire KLOVER s.r.l.**
4. Nom ou marque enregistré du fabricant (Art11-5) : **I - 37047 San Bonifacio (VR) – Via A. Volta, 8**
5. Nom et adresse du mandataire (Art.12-2) : **-**
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (Annexe 5) : **System 3**
NB 1880
7. Laboratoire notifié : **ACTECO s.r.l.**
I - 33084 Cordenons (PN) – Via Amman, 41
- Numéro du rapport d'essai (selon System 3) : **1880-CPR-051-16 / 1880-CPR-051-002-16**
1880-CRP-052-16 / 1880-CPR-052-002-16

8. Performances déclarées

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE	EN 14785	EN 13240
CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE	PERFORMANCE	PERFORMANCE
Résistance au feu	A1	A1
Distance du matériau combustible	R200 / L200 / B200 / F800 mm	R200 / L200 / B200 / F1000 mm
Risque de fuite de combustible	Conforme	Conforme
Émission de produits de la combustion		
- Puissance nominale	CO à 13 % de O ₂ 0,005 %	CO à 13 % de O ₂ 0,093 %
- Puissance réduite	CO à 13 % de O ₂ 0,040 %	
Température de surface	Conforme	Conforme
Sécurité électrique	Conforme	Conforme
Accessibilité et entretien	Conforme	Conforme
Pression maximale de fonctionnement	2,5 bar	2,5 bar
Résistance mécanique	NPD (Performance non déterminée)	NPD (Performance non déterminée)
Performances thermiques		
- Puissance nominale (réduite)		
- Puissance nominale (réduite) transmise à l'environnement	16,1 kW (4,7 kW) 4,8 kW (1,9 kW)	11,3 kW 4,8 kW
- Puissance nominale (réduite) transmise à l'eau	11,2 kW (2,8 kW)	6,5 kW
Rendement		
- Puissance nominale	η 93,0 %	η 91,9 %
- Puissance réduite	η 94,4 %	
Température fumées		
- Puissance nominale	T 108 °C	T 119,9 °C
- Puissance réduite	T 55 °C	

9. Les performances du produit visées aux points 1 et 2 sont conformes à la performance déclarée au point 8.

Nous délivrons la présente déclaration sous la responsabilité exclusive du fabricant dont il est question au point 4.

Signé au nom et pour le compte du fabricant par :

San Bonifacio (VR), 05/04/2017

Mario Muraro

Président du conseil d'administration

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CONSIGNES IMPORTANTES DE SECURITE	1
L'APPAREIL ET LES GRANULÉS	2
COMPOSANTS DE L'APPAREIL	2
DIMENSIONS	5
FICHE TECHNIQUE DES RACCORDS	6
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7
CARACTERISTIQUES DES GRANULES	8
CARACTERISTIQUES DU BOIS	8
CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION	10
POSITIONNEMENT	10
ESPACES AUTOUR ET AU-DESSUS DE L'APPAREIL	10
PRISE D'AIR EXTERIEUR	10
CONDUIT DE CHEMINEE ET RACCORDEMENT	11
POT DE CHEMINEE	13
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	14
CONTROLE D'UNE EVENTUELLE CHAUDIERE JUMEEE	14
CONTROLE D'UNE EVENTUELLE VANNE A TROIS VOIES MOTORISEE POUR L'INSTALLATION SANITAIRE (SEULEMENT MODELES EQUIPES)	15
RACCORDEMENT AU THERMOSTAT D'AMBIANCE	16
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	16
L'ÉCRAN D'AFFICHAGE	17
LE MENU	19
MISE EN SERVICE	24
PREMIER REMPLISSAGE DU CORPS DE LA CHAUDIERE ET DE L'INSTALLATION	24
PROTECTION CONTRE LE GEL	25
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	25
ALLUMAGE (CÔTÉ BOIS)	26
ÉBULLITION	27
ALLUMAGE (CÔTÉ GRANULÉS)	28
PHASE DE TRAVAIL DE LA PUISSANCE 1 A LA PUISSANCE 5 (CÔTÉ GRANULÉS)	28
CYCLE D'EXTINCTION (CÔTÉ GRANULÉS)	29
PHASE DE TRAVAIL A LA PUISSANCE SANITAIRE (SEULEMENT SUR MODELES EQUIPES)	29
MODIFICATION DE LA PUISSANCE DE TRAVAIL	30
MODIFICATION DE LA TEMPERATURE DE L'EAU DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE	30
TELECOMMANDE	30
PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES	31
CHOSSES A SAVOIR	31
QUE SE PASSE-T-IL SI	31
SIGNALISATION DES ALARMES	32
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	33
PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT LE NETTOYAGE	33
NETTOYAGE COURANT (CÔTÉ GRANULÉS)	33
NETTOYAGE COURANT (CÔTÉ BOIS)	36
NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE (CÔTÉ GRANULÉS)	36
NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE (CÔTÉ BOIS)	38
NETTOYAGE ANNUEL	39
NETTOYAGE DE LA PORTE EN VITROCERAMIQUE	41
NETTOYAGE DU CONDUIT DE CHEMINEE	41
ENTRETIEN	41
ENTRETIEN DU CORPS DE LA CHAUDIERE	42
PARAMÈTRES CARTE ÉLECTRONIQUE	43
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	45

Cher client,

Nous vous remercions avant tout d'avoir choisi un produit « **KLOVER** » et nous vous souhaitons de tirer de votre achat la plus grande satisfaction.

Veillez lire attentivement le certificat de garantie que vous trouverez à la dernière page de ce *Guide de l'utilisateur*. Appelez tout de suite le Centre d'assistance technique autorisé (CAT) pour la première mise en service et pour faire partir la garantie.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous informons que ces modèles sont le résultat de quarante années d'expérience dans la fabrication de produits à combustible solide utilisant l'eau comme fluide vecteur. Chaque détail qui compose le produit est fabriqué par un personnel qualifié qui dispose des équipements de travail les plus modernes.

Le manuel contient une description détaillée de l'appareil et de son fonctionnement, les instructions pour une installation correcte, l'entretien de base et les contrôles à effectuer périodiquement. En outre, des conseils pratiques vous permettront d'obtenir le meilleur rendement du produit en consommant le moins possible de combustible.

Savourez la chaleur, avec KLOVER !

Copyright

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord écrit et explicite de KLOVER srl. Les informations contenues dans ce manuel peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. La documentation contenue dans ce manuel a été soigneusement collectée et vérifiée. KLOVER srl ne peut cependant assumer aucune responsabilité quant à son utilisation.

Copyright © 2017 KLOVER srl

INTRODUCTION

Consignes importantes de sécurité

Lisez ces instructions avant d'installer et d'utiliser le produit.

- L'installation et la mise en service de l'appareil devront être exécutées par un personnel compétent et respectueux des normes de sécurité en vigueur, qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement de l'installation. Klover srl ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de non-respect de ces précautions.
- Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se réfèrent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.
- Raccordez la sortie de fumées à un conduit de cheminée possédant les caractéristiques indiquées à la section « Conduit de cheminée et raccordement à celui-ci » de ce Guide de l'utilisateur.
- L'appareil ne convient pas à une installation sur un système de conduit partagé.
- Si le conduit prend feu, utilisez un système adéquat pour étouffer les flammes ou appelez les pompiers.
- Branchez le produit sur une prise électrique dotée d'une mise à la terre. Évitez les prises électriques contrôlées par des interrupteurs ou des minuteries automatiques.
- Évitez d'utiliser le câble d'alimentation s'il est abîmé ou usé.
- Si vous utilisez une prise multiple, assurez-vous que la tension totale des appareils branchés ne dépasse pas celle supportée par la prise. Veillez aussi à ce que la tension totale de tous les appareils branchés sur la prise murale ne dépasse pas le maximum admis.
- Évitez de nettoyer l'appareil, même partiellement, avec des substances facilement inflammables.
- Évitez de laisser des bidons et substances inflammables dans la pièce où est installé l'appareil.
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois ou des bûches de bois et seulement avec la porte du foyer fermée.
- N'ouvrez JAMAIS la porte de l'appareil côté granulés pendant son fonctionnement normal.
- L'utilisation de granulés ou de bois de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.
- Évitez d'utiliser l'appareil comme incinérateur ou pour tout usage autre que celui pour lequel il a été conçu.
- Évitez d'utiliser d'autres combustibles que ceux préconisés.
- Évitez les combustibles liquides.
- Quand il est en marche, l'appareil, et ses surfaces extérieures en particulier, atteignent des températures très élevées ; agissez avec prudence pour éviter tout risque de brûlures.
- Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine préconisées par le constructeur.
- Évitez toute modification non autorisée de l'appareil.
- Évitez de toucher les parties chaudes du produit (porte vitrocéramique, tuyau de fumée) pendant son fonctionnement normal.
- Ne touchez pas l'appareil si vous êtes pieds nus ou si vous avez des parties du corps mouillées ou humides.
- Éteignez le tableau électrique en agissant sur la touche prévue à cet effet. Évitez de débrancher le câble d'alimentation pendant que l'appareil est en marche.
- Pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas stationner devant celui-ci.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de l'appareil en marche car ils pourraient se brûler en touchant les parties chaudes de l'appareil.
- Ne laissez pas les éléments d'emballage à la portée des enfants ou de personnes inaptes non assistées.
- Interdisez aux enfants et aux personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.
- N'utilisez pas l'appareil contrairement aux indications contenues dans ce manuel d'utilisation.
- L'appareil est exclusivement un appareil d'intérieur.
- Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil. En cas de cession du produit, l'utilisateur est dans l'obligation de remettre ce manuel au nouveau propriétaire.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENTS DÉRIVANT DE LA NON-OBSERVATION DES CONSIGNES INDIQUÉES DANS CE MANUEL.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE, EN OUTRE, TOUTE RESPONSABILITÉ DÉRIVANT DE L'UTILISATION NON CONFORME DU PRODUIT DE LA PART DE L'UTILISATEUR, DE MODIFICATIONS OU DE RÉPARATIONS NON

AUTORISÉES, DE L'UTILISATION DE PIÈCES DE RECHANGE NON ORIGINALES OU NON SPÉCIFIQUES POUR CE MODÈLE DE PRODUIT.

LA RESPONSABILITÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT N'INCOMBE PAS À LA SOCIÉTÉ KLOVER S.R.L., MAIS ENTIÈREMENT À L'INSTALLATEUR AUQUEL IL EST EN OUTRE DEMANDÉ D'EFFECTUER LES CONTRÔLES QUI CONCERNENT LE CONDUIT DE CHEMINÉE, LA PRISE D'AIR EXTÉRIEUR AINSI QUE L'ADÉQUATION DES SOLUTIONS D'INSTALLATION PROPOSÉES. IL FAUT RESPECTER TOUTES LES NORMES DE SÉCURITÉ PRÉVUES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL AUTORISÉ ET QUALIFIÉ.

Pour préserver la validité de la garantie, l'utilisateur doit respecter les consignes indiquées dans ce manuel et en particulier :

- Utiliser l'appareil dans les limites d'utilisation de ce dernier ;
- Effectuer toutes les opérations d'entretien avec régularité ;
- Autoriser l'utilisation de l'appareil à des personnes expertes et compétentes.

La non-observation des consignes contenues dans ce manuel fait déchoir automatiquement la garantie.

L'APPAREIL ET LES GRANULÉS

Composants de l'appareil

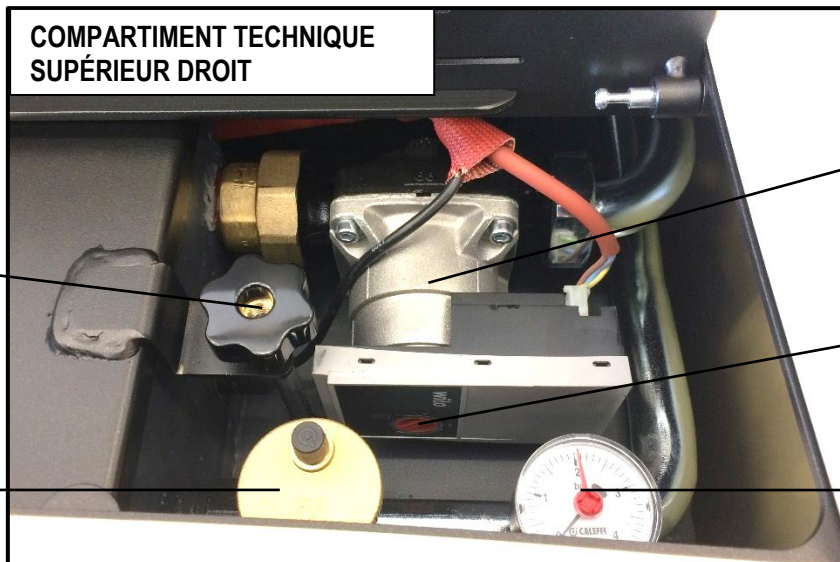
Les dotations de série de l'appareil sont indiquées dans le tableau suivant :

Vase d'expansion	8 L
Soupape de sécurité	2,5 bar
Manomètre de pression	0 – 4 bar
Clapet de non retour	Oui
Vanne automatique purge air	Oui
Pompe d'installation de chauffage	Oui Mod.25/70
Pompe de recirculation	Oui Mod.25/70
Échangeur du chauffage	Oui
Échangeur eau chaude sanitaire	Seulement modèles équipés
Robinet de remplissage installation	Oui
Robinet de remplissage corps de la chaudière	Oui
Dispositif électrique pour raccordement du fluxostat sanitaire	Oui
Télécommande à infrarouges	Oui

L'appareil est livré avec les éléments suivants :

- 1 mode d'emploi, d'installation et d'entretien ;
- 1 câble d'alimentation ;
- 1 écouvillon D.40-170 mm L.420 mm ;
- 1 écouvillon D.80-120 mm L.1280 mm ;
- 1 tisonnier ;
- 1 télécommande à infrarouges ;
- 1 bouteille de 1 litre de protection LONG LIFE.

COMPARTIMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR DROIT



Pommeau droit ouverture du couvercle d'inspection SICURO TOP

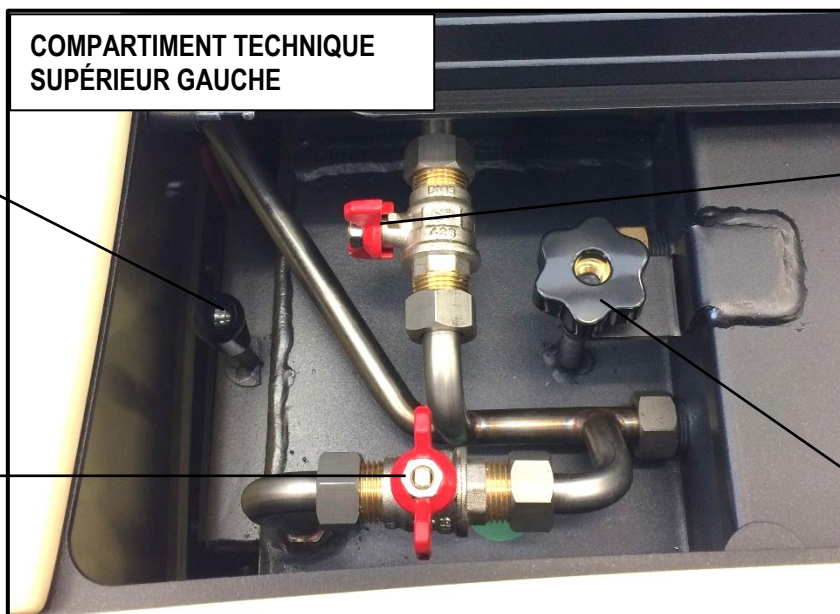
Vanne automatique de purge d'air (Jolly).

Circulateur pour le système de chauffage à haute efficacité.

Sélecteur de la vitesse du circulateur.

Manomètre (il indique la pression de l'installation de chauffage).

COMPARTIMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR GAUCHE



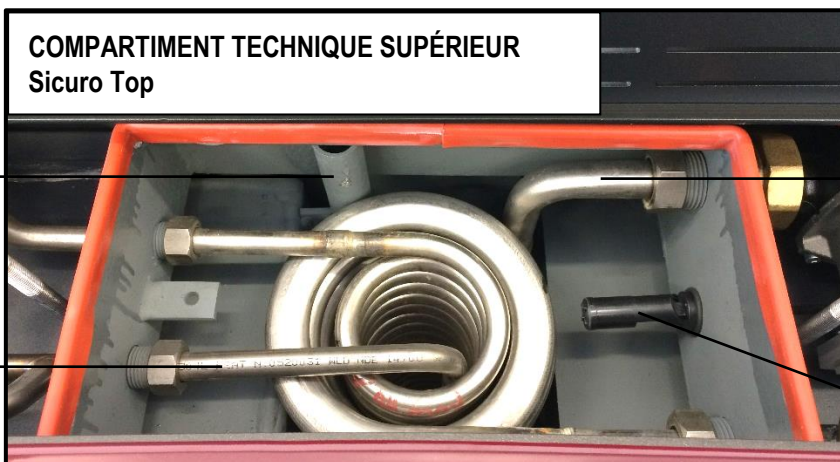
Racleur circuit fumées latéral gauche.

Robinet de remplissage du corps de la chaudière

Robinet de remplissage de l'installation.

Pommeau gauche ouverture du couvercle d'inspection SICURO TOP

COMPARTIMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR Sicuro Top

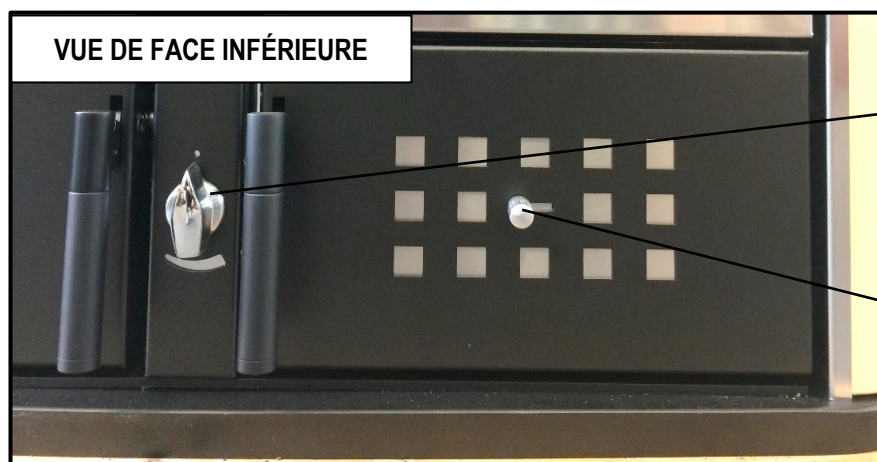
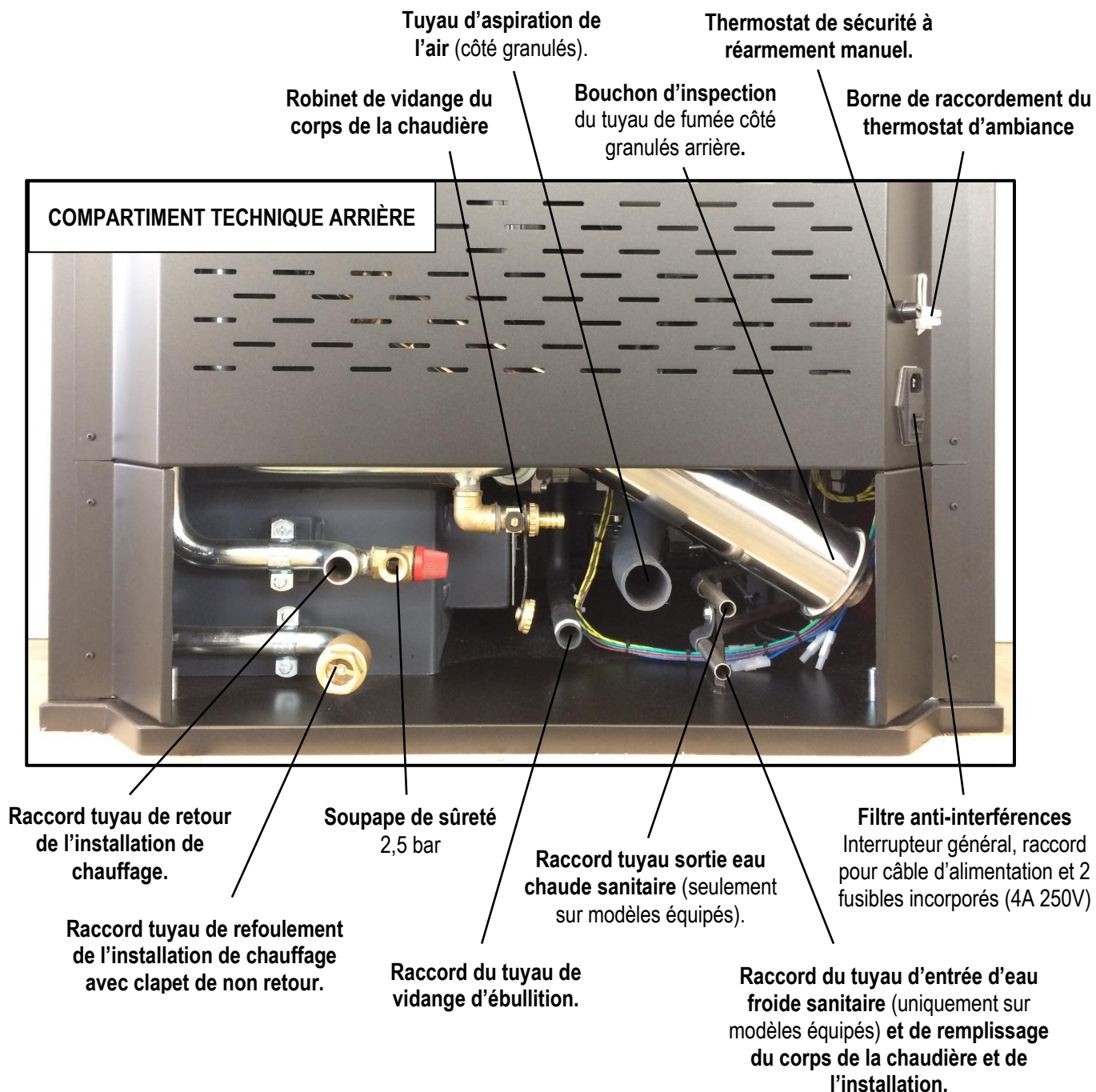


Tuyau de vidange d'ébullition Sicuro top.

Échangeur secondaire (sanitaire).

Échangeur primaire (chauffage).

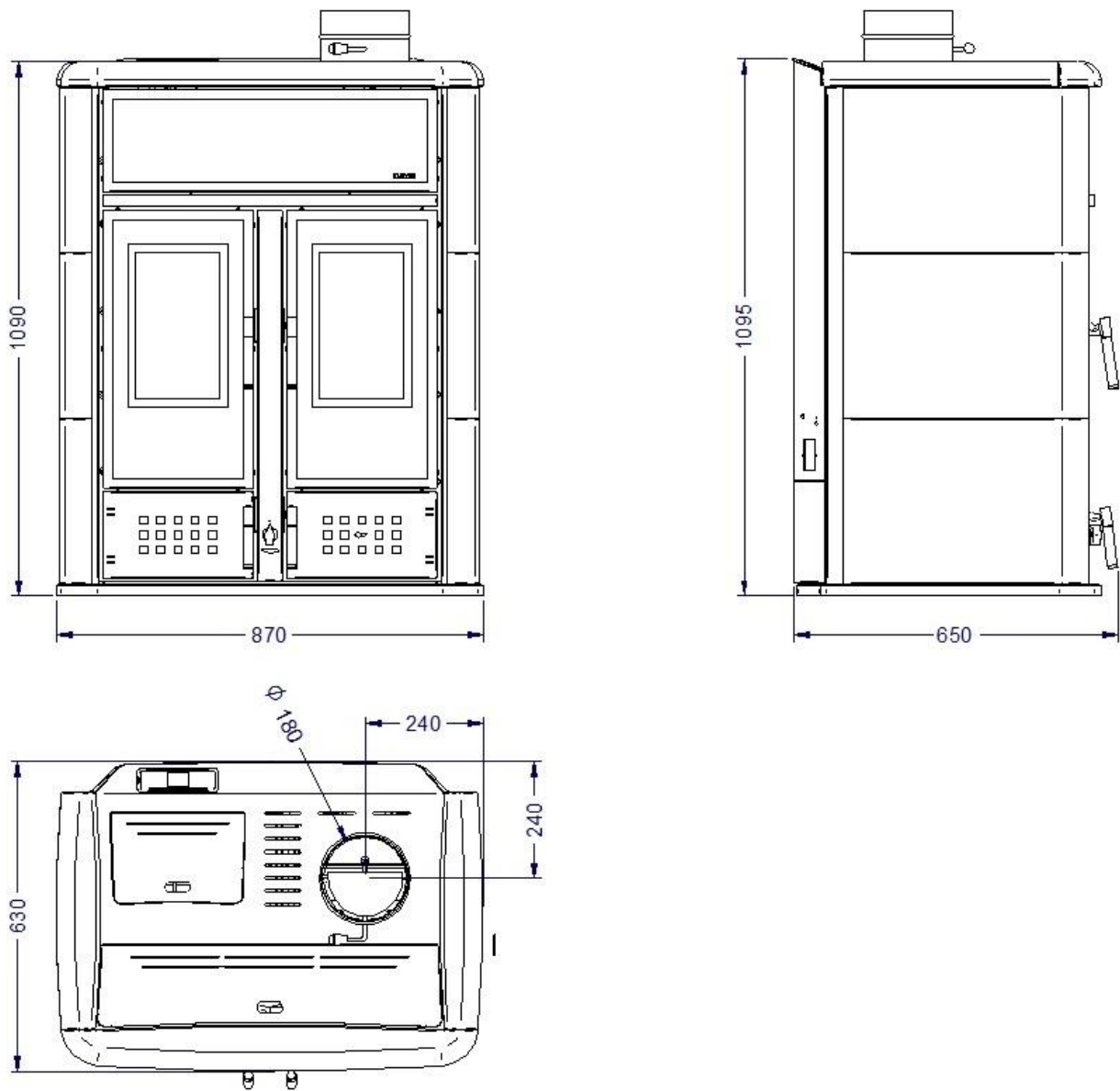
Jauge de niveau (capteur de niveau eau)



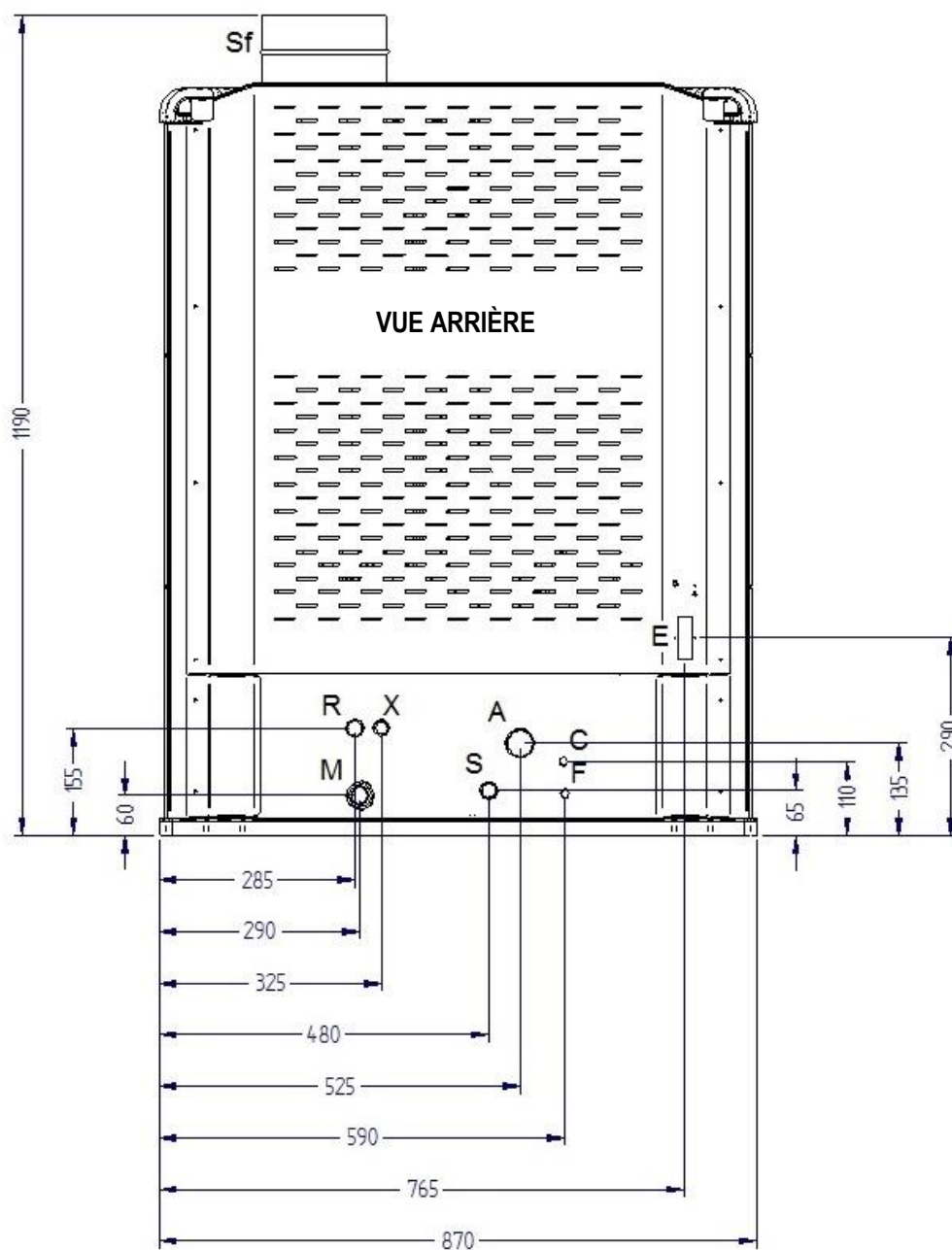
Registre automatique secondaire d'air comburant (côté bois).
 Pour OUVRIR, tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
 Pour FERMER, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Registre manuel secondaire d'air comburant (côté bois).
 Pour OUVRIR, déplacer à droite.
 Pour FERMER, déplacer à gauche.

Dimensions



Fiche technique des raccords



Description des raccords

M = Refoulement installation	3/4" F
R = Retour installation	3/4" M
F = Entrée eau froide sanitaire (uniquement sur modèles équipés), et chargement du corps de la chaudière et de l'installation	14 mm
C = Sortie eau chaude sanitaire (seulement sur modèles équipés)	14 mm
X = Purge soupape de sûreté	1/2" F
S = Vidange d'ébullition	3/4" M
A = Tuyau d'aspiration	43 mm
Sf = Évacuation des fumées	180 mm M
E = Raccordement électrique	

Caractéristiques techniques

Débit thermique nominal total	kW (Kcal/h)	29,6 (25 550)
Débit thermique nominal côté granulés	kW (Kcal/h)	17,3 (14 900)
Débit thermique nominal côté bois	kW (Kcal/h)	12,3 (10 600)
Puissance thermique nominale totale	kW (Kcal/h)	27,4 (23 500)
Puissance thermique nominale côté granulés	kW (Kcal/h)	16,1 (13 800)
Puissance thermique nominale côté bois	kW (Kcal/h)	11,3 (9 700)
Puissance cédée à l'eau de chauffage totale	kW (Kcal/h)	17,7 (15 200)
Puissance cédée à l'eau de chauffage côté granulés	kW (Kcal/h)	11,2 (9 600)
Puissance cédée à l'eau de chauffage côté bois	kW (Kcal/h)	6,5 (5 600)
Puissance cédée à l'environnement par rayonnement totale	kW (Kcal/h)	9,6 (8 200)
Puissance cédée à l'environnement par rayonnement côté granulés	kW (Kcal/h)	4,8 (4 100)
Puissance cédée à l'environnement par rayonnement côté bois	kW (Kcal/h)	4,8 (4 100)
Rendement granulés à puissance nominale (réduite)	%	93 (94)
Rendement bois à puissance nominale	%	91,9
Tension nominale	V	230
Fréquence nominale	Hz	50
Vase d'expansion l/préchargement bar		8 / 1
Pression maximale de fonctionnement/préconisée	bar	2,5 / 1,5
Diamètre tuyau d'évacuation des fumées	mm	180
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	43
CO à 13 % d'oxygène à puissance nominale (réduite) côté granulés	%	0,005 (0,04)
CO à 13 % d'oxygène à puissance nominale côté bois	%	0,093
Tirage minimum à la cheminée du poêle à pellets	Pa	10,7
Tirage minimum à la cheminée côté bois	Pa	6,2
Flux du gaz de combustion côté granulés	g/s	12
Flux du gaz de combustion côté bois	g/s	6,6
Température des fumées à la sortie côté granulés	°C	107,8
Température des fumées à la sortie côté bois	°C	119,9
Capacité du réservoir à granulés	kg	30
Consommation horaire de pellets min – max	kg/h	1 – 3,4
Consommation horaire de côté bois	kg/h	2,8
Capacité du corps de chaudière	litres	50
Largeur	mm	870
Hauteur	mm	1100
Profondeur	mm	630
Distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables côté granulés (latérale / postérieure / frontale)	mm	200 / 200 / 800
Distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables côté bois (latérale / postérieure / frontale)	mm	200 / 200 / 1000
Poids	kg	330

* Puissance absorbée uniquement pendant le cycle d'allumage.

La puissance thermique émise par l'appareil peut varier en fonction du type de granulés et de bois utilisés.

Caractéristiques des granulés

L'appareil a été testé avec tous les types de granulés (pellet) présents sur le marché. Les granulés utilisés doivent posséder les caractéristiques suivantes :

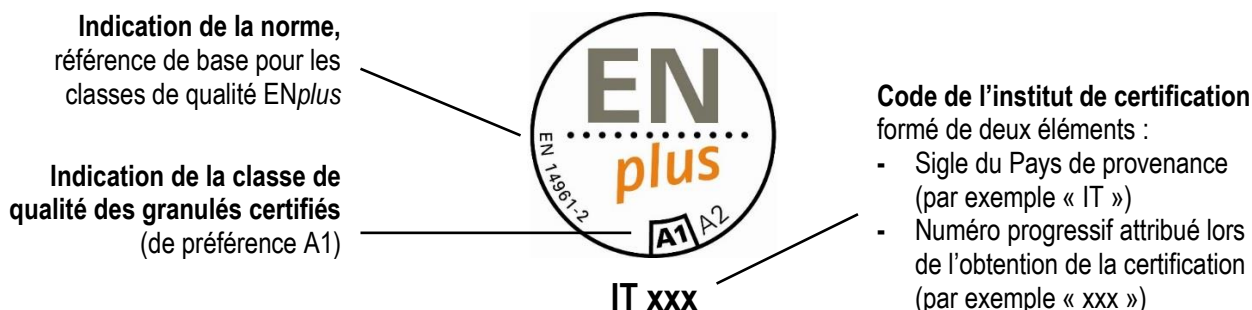
- Diamètre 6 mm
- Longueur maximale 35 mm
- Contenu maximum d'humidité 8 – 9 %
- Bois 100% Absence totale d'additifs
- Résidu maximum de cendres 1,1 %.

Nous conseillons d'utiliser des granulés de bonne qualité pour obtenir un bon rendement de l'appareil. **Les granulés doivent être versés dans le réservoir avec une palette et pas directement avec le sac.**

On reconnaît les granulés de bonne qualité aux détails suivants :

- Ils sont constitués de cylindres ayant tous le même diamètre et présentent une surface lisse et brillante ;
- Il n'y a pas trop de sciure de bois dans les sacs ;
- Si l'on prend une poignée de granulés et qu'on les verse dans une bassine pleine d'eau, les granulés de bonne qualité coulent. Dans le cas contraire, il s'agit de granulés de mauvaise qualité ;
- Les éléments relatifs aux certifications de qualité et surtout au respect des normes internationales telles que les normes EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135 doivent apparaître sur les sacs ;
- Les sacs doivent être intacts car les granulés ont tendance à absorber l'humidité. Or, non seulement l'humidité réduit le pouvoir calorifique et augmente les fumées émises mais elle gonfle le produit et peut créer des problèmes à l'appareil.

La production de granulés doit être conforme aux normes internationales (par exemple EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135) qui fixent des valeurs minimales pour vérifier la qualité des granulés. Pour simplifier le bon choix du combustible, nous fournissons ci-après l'une des marques de certification les plus courantes qui identifie la qualité des granulés :



L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.

Afin de garantir une bonne combustion, il faut que les granulés soient conservés dans un lieu sec.

Caractéristiques du bois

Le bois est l'un des matériaux les plus précieux offerts par la nature. Pour les besoins de chauffage, il faut veiller à ce que les caractéristiques du bois répondent à certaines exigences importantes à ne pas négliger. La plus importante est sans aucun doute le vieillissement ou le séchage correct, en d'autres termes, le bois doit avoir le bon degré d'humidité aux alentours de 10 -15%. Il est donc très important qu'il soit coupé en hiver. La bonne période de séchage (au moins 2 ans) permet de disposer d'un combustible aux excellentes performances et peu polluant.

Le stockage doit être effectué dans des endroits abrités et bien aérés, déjà coupé en morceaux adaptés au foyer de l'appareil.

Le bois est divisé en bois tendre et bois dur selon le poids en kilogrammes d'un mètre cube de matériau. Le bois tendre, qui pèse environ 300-350 kg/m³, est celui du sapin, du pin, du peuplier, de l'aulne, du châtaignier, du saule, tandis que le bois dur pèse environ 350-400 kg/m³ est celui du hêtre, du frêne, du charme, de l'acacia et du chêne.

Le bois tendre s'allume facilement, il se consume rapidement et développe une flamme longue. Il est utilisé dans les fours qui nécessitent un long espace de flamme. Le bois dur est un peu plus compact. Sa combustion est plus lente avec une flamme courte, il dure plus longtemps et est plus approprié pour le chauffage domestique. Le bois de chauffage présente des caractéristiques différentes en fonction de la variété de l'arbre de laquelle il dérive. tous les bois ne sont pas identiques et les caractéristiques sur le temps de séchage et le pouvoir calorifique varient d'un arbre à l'autre. Le pouvoir calorifique du bois dépend de sa teneur en humidité et de sa densité. Les bois de haute qualité sont le hêtre, le charme, le frêne et l'acacia. **Il faut généralement éviter les bois résineux car ils peuvent compromettre la durée de l'appareil.**

Les bois résineux présentent une combustion fuligineuse et, par conséquent, impliquent un nettoyage plus fréquent du conduit de cheminée et de l'appareil. Le pouvoir calorifique des différents types de bois dépend énormément de leur humidité et, par conséquent, la puissance de l'appareil est directement affectée par le type de bois utilisé. En moyenne un bois bien sec a un pouvoir calorifique de 3200 kcal/kg.

Pouvoir calorifique du bois en fonction de son humidité :

% d'humidité	Pouvoir calorifique kcal/kg
15%	3490
20%	3250
25%	3010
30%	2780
35%	2450
40%	2300

par **POUVOIR CALORIFIQUE** du bois, on entend la quantité de chaleur cédée lors de la combustion, en se référant à la quantité unitaire de la matière brûlée.

Le pouvoir calorifique d'une espèce ligneuse dépend de la présence de **lignine** (6000 Kcal/kg) ou de **cellulose** (4000 kcal/kg), ainsi que de l'abondance de **résine** (8500 kcal/kg).

Le pouvoir calorifique de l'unité de poids (= absolu) est plus élevé dans les conifères.

- Pouvoir calorifique absolu des conifères : 4700 Kcal/Kg
- Pouvoir calorifique absolu des feuillus : 4350 Kcal/Kg

Par contre le **POIDS SPÉCIFIQUE** des « feuillus forts » est plus important. Pour le même volume introduit dans l'appareil, tant le poids que la quantité de chaleur disponibles pour la combustion sont plus importants. En pratique, le pouvoir calorifique relatif est plus important (en se référant à l'unité de volume).

Exemple : le pouvoir calorifique du sapin est pratiquement identique à celui du chêne chevelu mais le chêne chevelu a un poids spécifique double par rapport à celui du sapin. Il faut donc introduire dans l'appareil près de la moitié du volume de chêne chevelu pour obtenir la même « chaleur » obtenue avec le sapin.

	*Pouvoir calorifique (Kcal/Kg)	**Poids spécifique (Kg/m3)
SAPIN BLANC	4650	440
ÉPICÉA COMMUN	4857	450
Érable	4607	740
BOULEAU	4968	650
CHARME-HOUBLON	4640	820
CHÂTAIGNIER	4599	580
CHÊNE CHEVELU	4648	900
CYPRÈS	5920	620
HÊTRE	4617	750
FRÊNE	5350	720
CHÊNE VERT	/	960
LARIX	4050	660
AULNE ITALIEN	4700	530
FRÊNE À FLEURS	/	760
PLATANE	/	690
PEUPLIER NOIR D'ITALIE	4130	500
ROBINIER FAUX-ACACIA	4500	790
CHÊNE PUBESCENT	4631	880

* supérieur absolu théorique.

** bois séché à l'air, humidité résiduelle 12-15 %.

CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION

Positionnement

La phase initiale, pour installer l'appareil dans des conditions idéales, consiste à trouver son emplacement optimal. Pour ce faire, il faut évaluer les éléments suivants :

- Possibilité de créer une prise d'air extérieur ;
- Possibilité de créer un conduit de cheminée droit et si possible dans l'axe de sortie des fumées de l'appareil ;
- Possibilité de créer une tuyauterie pour la vidange de l'ébullition ;
- Proximité du collecteur hydraulique principal et/ou de la chaudière (s'il y en a déjà une) ;
- Proximité ou facilité de raccordement au réseau eau ;
- Accès facile pour nettoyer l'appareil, les conduits d'évacuation des gaz et le conduit de cheminée.

L'appareil doit être installé sur un sol offrant une résistance suffisante. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, des mesures appropriées devront être prises (par exemple, utilisation d'une plaque de répartition du poids).

La distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables doit être d'au moins 200 mm sur les côtés et à l'arrière et d'au moins 800 mm pour le fonctionnement aux granulés et 1000 mm pour le fonctionnement au bois à l'avant de l'appareil.

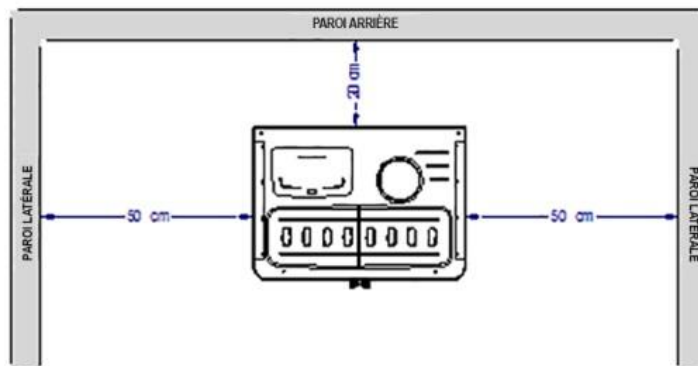
Lors du déplacement de l'appareil, ne pas forcer sur la poignée, le vitrage ou les faïences.

L'installation doit permettre un accès facile pour l'entretien de l'appareil, des conduits d'évacuation des gaz, du conduit de cheminée ainsi que pour toute autre intervention de maintenance de la part du Centre d'assistance technique agréé.

Une fois le meilleur emplacement établi, positionner l'appareil en observant scrupuleusement les indications suivantes.

Espaces autour et au-dessus de l'appareil

La figure qui suit indique quelles sont les distances minimales à respecter lors de l'installation de l'appareil par rapport à des murs ou à des meubles difficiles à déplacer.



La distance entre le haut de l'appareil et des étagères ou faux plafonds éventuellement présents au-dessus de ce dernier doit être d'au moins 110 cm.

Les meubles et les objets mobiles doivent être positionnés à au moins 15 cm des parois latérales de l'appareil ; ces objets devront être déplacés en cas de maintenance de celui-ci.

Protéger contre le rayonnement thermique de l'appareil toutes les structures qui pourraient prendre feu.

Toute intervention extra de la part du Centre d'assistance technique agréé, qui exige la déconnexion de l'appareil de l'installation, ne sera pas couverte par la garantie comme indiqué dans le chapitre « Conditions de garantie ».

Prise d'air extérieur

Pendant son fonctionnement, l'appareil prélève l'air comburant de la pièce où il est installé ; il est donc indispensable que cet air soit réintégré par le biais d'une prise d'air extérieur. L'absence de réalisation de la prise d'air a des conséquences sur le tirage du conduit de fumées et par conséquent sur la combustion et sur la sécurité de l'appareil.

Il est donc obligatoire de réaliser une prise d'air extérieur qui ait **au moins 100 cm²** de passage minimum d'air totalement libre (trou rond ayant au moins 20 cm de diamètre protégé par une grille fixe spéciale à mailles larges).

Si le mur qui se trouve derrière l'appareil donne sur l'extérieur, il est conseillé de faire un trou tout près, à une hauteur de 20 cm du sol (voir exemple fig. A).

Si vous ne pouvez pas réaliser la prise d'air à l'arrière de l'appareil, percez un trou dans un mur périphérique de la pièce où est installé l'appareil. Si vous ne pouvez pas réaliser la prise d'air dans la pièce où est installé l'appareil, vous pouvez percer le trou dans une autre pièce adjacente, à condition qu'elle communique avec le lieu d'installation de manière permanente par un trou de transit (diamètre minimum 15 cm).

Le trou doit être protégé à l'extérieur par une grille fixe. La grille de protection doit être contrôlée périodiquement pour s'assurer qu'elle n'est pas obstruée, cela bloquerait le passage de l'air. **Garder les prises d'air dégagées de toute obstruction.**

La norme UNI 10683 INTERDIT de prélever l'air comburant d'un garage, d'un entrepôt contenant des matériaux inflammables ou de tout autre local exposé à un risque incendie.

Ne pas relier directement la prise d'air extérieur à l'appareil par un tuyau. Si d'autres appareils de chauffage ou d'aspiration sont installés dans la pièce, les prises d'air devront garantir le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

Dans la pièce où est installé l'appareil à granulés, seuls peuvent être déjà présents ou installés des appareils fonctionnant de manière étanche par rapport à la pièce (par ex. appareils à gaz de type C, comme les définit la norme UNI 7129) ou dans tous les cas qui ne mettent pas cette dernière en dépression par rapport à l'extérieur.

Des ventilateurs d'extraction peuvent causer des problèmes de fonctionnement à l'appareil s'ils sont utilisés dans la même pièce.

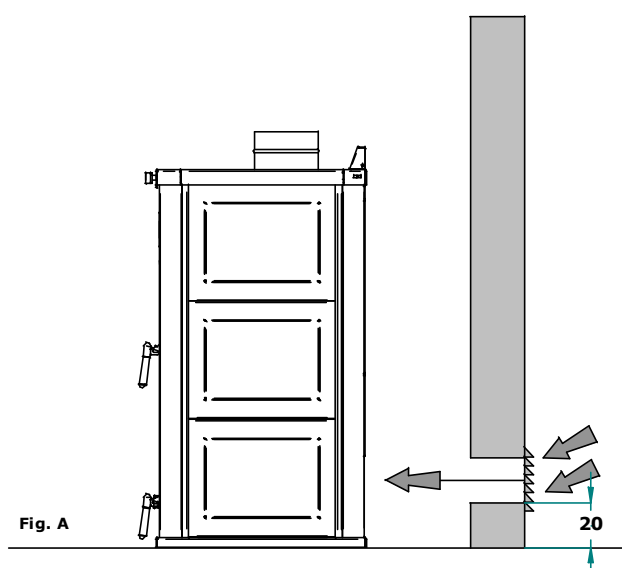


Fig. A

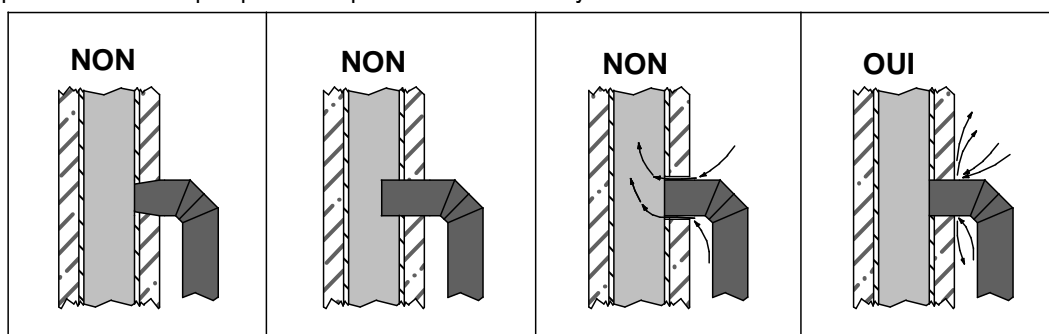
Conduit de cheminée et raccordement

Le conduit de cheminée est un élément fondamental pour le bon fonctionnement de l'appareil. La section minimale du conduit de cheminée doit être celle indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil (180 mm). Chaque produit doit avoir son propre conduit de cheminée, qui ne doit servir à aucun autre appareil (chaudières, cheminées, poêles, etc.). Les dimensions du conduit de cheminée sont étroitement liées à sa hauteur, qui doit être mesurée de l'entrée de l'appareil à la base du pot de cheminée. Pour garantir le tirage, la surface de sortie des fumées du pot de cheminée doit être deux fois plus grande que la section du conduit de cheminée. Le conduit d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage forcé doit remplir les conditions suivantes :

- Être étanche aux produits de la combustion, imperméable et convenablement isolé et calorifugé, conformément aux conditions d'emploi (cf. UNI 9615)
- Être réalisé dans des matériaux capables de résister aux contraintes mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et d'éventuelles condensations ;

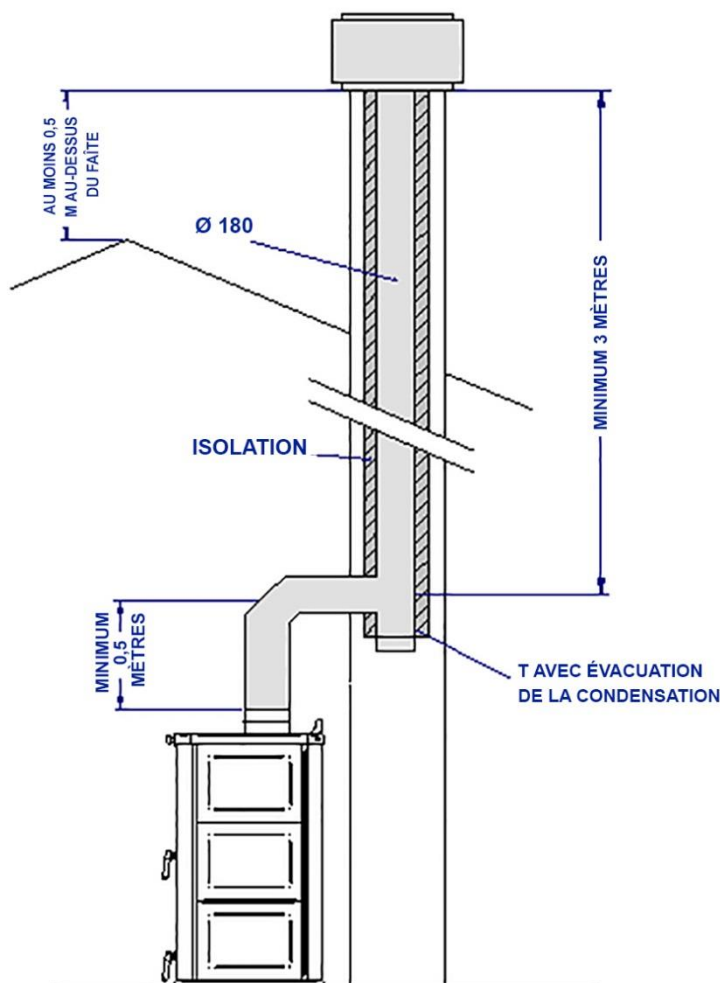
- Avoir, après la portion verticale et sur tout le reste du parcours, une orientation ascensionnelle, avec une pente minimale de 20 %.
- Avoir une section intérieure de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis et un rayon minimum de 20 mm ;
- Avoir une section interne constante, libre et indépendante ;
- Avoir des sections rectangulaires affichant un rapport maximal entre les côtés de 1,5 ;
- **Si le conduit de cheminée est installé à l'extérieur, il faudra obligatoirement le calorifuger** pour éviter le refroidissement des fumées et la formation de condensation ;
- Pour le montage des tuyaux fumée (portion qui va de l'appareil à l'entrée du conduit de cheminée) il faut utiliser des éléments réalisés dans des matériaux non combustibles, capables de résister aux produits de la combustion et aux éventuelles condensations (**l'utilisation de tuyaux en aluminium est absolument interdite**) ;
- Il est interdit d'utiliser des tuyaux en fibrociment pour relier des appareils au conduit de cheminée ;
- Les conduits de fumée ne doivent pas traverser les pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite ;
- Le montage des tuyaux fumée doit être effectué de manière à garantir l'étanchéité aux fumées car l'appareil fonctionne en dépression ;
- **Le montage de portions horizontales est interdit ;**
- **Les éléments en contre-pente sont interdits ;**
- Le conduit de fumée doit permettre de récupérer la suie ou doit pouvoir être ramoné et il doit présenter une section constante ;
- Il est interdit de faire transiter dans des tuyaux fumée, même s'ils sont surdimensionnés, d'autres conduits d'adduction d'air et d'autres tuyauteries.

Nous indiquons ci-dessous quelques exemples de raccord du tuyau des fumées au conduit de cheminée :



AUTRES CONSIGNES À RESPECTER

- Les tuyaux de fumée situés à l'intérieur de la pièce d'installation doivent être réalisés dans un matériau adéquat ([voir normes en vigueur](#)) et présenter un diamètre minimal de 180 mm.
- **Les tuyaux doivent être à double paroi (calorifugés) ou bien dûment isolés avec de la laine de roche. La température maximale du tuyau fumée interne au local ne doit pas dépasser 70°C.**
- **LA RÉALISATION D'UNE PREMIÈRE PORTION VERTICALE D'AU MOINS 0,5 M EST OBLIGATOIRE POUR GARANTIR UNE BONNE EXPULSION DES FUMÉES.**
- Chaque changement de direction doit être réalisé avec un raccord en T avec bouchon d'inspection. Fixer les tuyaux au mur avec des colliers spéciaux pour éviter les éventuelles vibrations.
- **IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INSTALLER DES SOUPAPES DE RÉGULATION DU TIRAGE (PAPILLONS).**



Pour la réalisation du conduit de cheminée, les portions horizontales ne sont pas autorisées. Le conduit de cheminée doit être réalisé avec un tuyau de 180 mm de diamètre en acier inox, opportunément isolé et calorifugé. Le raccordement au conduit de cheminée doit être scellé.

Lors de la réalisation du conduit de cheminée, il ne doit pas y avoir plus de 2 changements de direction, y compris le raccord en T initial.

Pot de cheminée

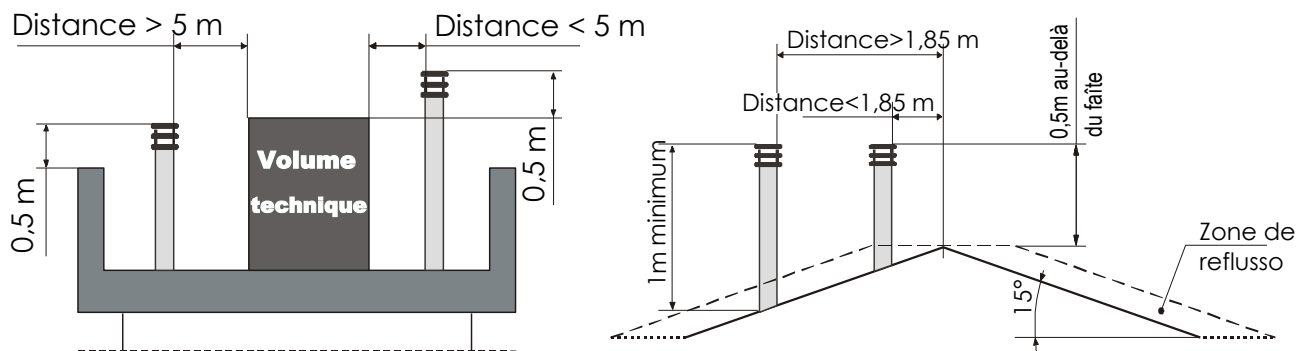
Le **pot de cheminée** est un dispositif qui vient couronner le conduit de cheminée et qui permet de faciliter la dispersion des produits de la combustion.

Il doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle du conduit de cheminée sur lequel il est inséré ;
- Avoir une forme qui empêche la pluie et la neige de pénétrer dans le conduit de cheminée ;
- Être construit de manière à ce que, même en cas de vent, quelles que soient sa direction et son inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit assurée.

La hauteur du débouché (on entend par hauteur celle qui correspond au sommet du conduit de cheminée, sans tenir compte des éventuels pots de cheminée) doit être en-dehors de la zone de reflux, pour éviter la formation de contre-pressions qui empêcheraient l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Il faut par conséquent respecter les hauteurs minimales indiquées sur les figures suivantes :



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Le branchement électrique doit être exécuté **exclusivement par un personnel qualifié**, conformément à toutes les normes de sécurité générales et locales en vigueur.

S'assurer que la tension et la fréquence d'alimentation correspondent à 220V – 50 Hz.

La sécurité de l'appareil est assurée quand celui-ci est correctement relié à une mise à la terre efficace.

Prévoyez, lors du raccordement électrique au secteur, un interrupteur magnétothermique différentiel à 6 A – Id 30 mA affichant une charge de rupture adéquate. Les connexions électriques, y compris la mise à la terre, doivent être effectuées après avoir mis l'installation hors tension.

Lors de l'installation, n'oubliez pas que les câbles doivent être posés de manière inamovible et loin de tout élément pouvant atteindre une température élevée. Pour le câblage final du circuit, utilisez exclusivement des composants ayant un degré de protection électrique adéquat. Veillez à ne pas faire passer les fils électriques à proximité du tuyau fumée, à moins qu'ils ne soient isolés à l'aide de matériaux adaptés.

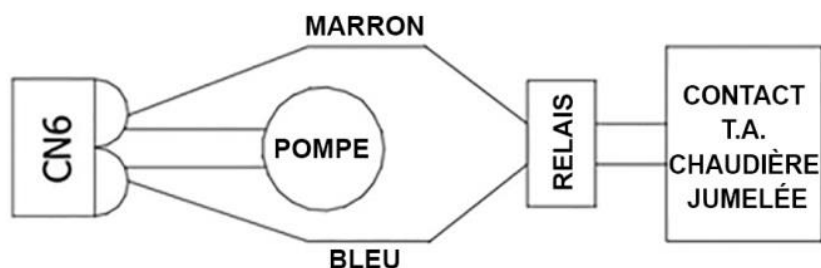
KLOVER srl décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou subis par des personnes ou des animaux, découlant de l'absence de raccordement de l'appareil à la terre et de la non-observation des normes CEI.

Contrôle d'une éventuelle chaudière jumelée

Si l'on veut jumeler l'appareil à une autre chaudière déjà installée sur le circuit (une chaudière à gaz murale par ex.), il faut s'assurer que lors du fonctionnement de ce dernier pour le chauffage de l'installation, la chaudière jumelée s'arrête. Le dispositif électrique, accessible par le *compartiment technique arrière*, intervient sur la chaudière jumelée au moment même où le circulateur de chauffage de l'appareil à granulés se met en marche, ainsi les deux chaudières associées à la même installation ne fonctionneront jamais simultanément. La chaudière jumelée pourra néanmoins être utilisée pour la production d'eau chaude sanitaire.

Les deux fils prévus à l'arrière de l'appareil (fil bleu et fil marron) auront, en sortie, une tension de 220 V quand le circulateur de l'appareil fonctionne, aucune tension quand le circulateur s'arrête.

Il faut donc relier 2 fils à un relais qui contrôlera l'entrée du Thermostat d'ambiance (T.A.) de la chaudière jumelée (voir exemple ci-dessous).

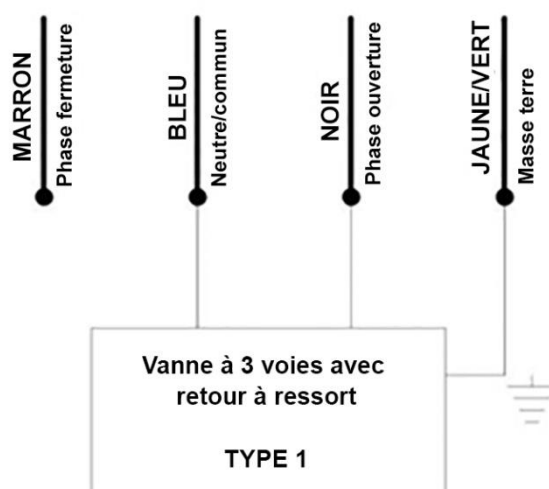


Contrôle d'une éventuelle vanne à trois voies motorisée pour l'installation sanitaire (seulement modèles équipés)

L'appareil à granulés est équipé d'une commande de vanne à trois voies motorisée à installer sur le circuit sanitaire (*seulement modèles équipés*). Dans le *compartiment technique arrière* de l'appareil, on trouve quatre fils avec plaquette de connexion protégés par une gaine rouge qui peuvent justement être utilisés pour commander la vanne en question (*voir aussi « Schéma électrique »*). Les quatre fils sont de couleur différente à savoir :

- Fil bleu = COMMUN VANNE À 3 VOIES
- Fil noir = CÔTÉ SANITAIRE PRODUIT À GRANULÉS
- Fil marron = CÔTÉ SANITAIRE CHAUDIÈRE À GAZ
- Fil jaune/vert = MASSE

Vous trouverez ci-dessous un exemple de raccordement avec une vanne à 3 voies et retour à ressort. Le raccordement hydraulique doit être effectué de telle sorte que lorsque la vanne est à l'arrêt, l'eau passe par la chaudière à gaz. Lorsque la température de l'appareil à granulés est suffisante (*voir « Menu 5 – Limite vanne à trois voies »*), la vanne à trois voies est alimentée et le circuit sanitaire de la chaudière à gaz se ferme. Le circuit sanitaire de l'appareil à granulés s'ouvre.

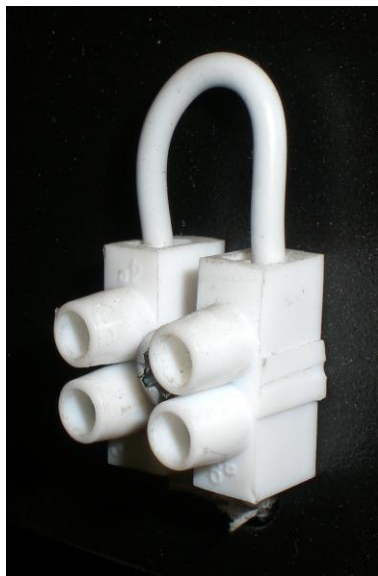


N.B. : dans l'exemple sus-indiqué, le fil marron peut être utilisé pour commander un relais de service éventuel.

Raccordement au thermostat d'ambiance

A l'arrière de l'appareil, il y a une borne avec pontage qui sert à raccorder, au besoin, un thermostat d'ambiance qui commandera son fonctionnement.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



A contact ouvert :

- L'appareil passe automatiquement en mode économie de fonctionnement « *T-OFF ÉCONOMIE* » réduisant ainsi la puissance de travail à son minimum.
- Le circulateur de chauffage de l'appareil s'éteint.
- Par inertie thermique, la température dans la chaudière augmente jusqu'à ce qu'elle atteigne la température sélectionnée sur le « *SET H2O* » et l'écran affiche « *T-H2O ÉCONOMIE* »
- L'appareil s'éteindra alors automatiquement si au moins une des conditions suivantes est remplie :
 - S'il reste en mode Économie de Fonctionnement « *T-H2O ÉCONOMIE* » pendant un temps configuré sur Pr44 (valeur réglée en usine 30 minutes).
 - S'il dépasse le différentiel de température configuré sur Pr43 (valeur réglée en usine 5°C) autrement dit $\text{Température H2O} > (\text{« SET H2O »} + \text{Pr43})$.
- L'appareil se rallumera automatiquement si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - Si le contact du thermostat d'ambiance se ferme.
 - S'il descend au-dessous du différentiel de température configuré sur Pr43 (valeur réglée en usine 5°C) autrement dit $\text{Température H2O} < (\text{« SET H2O »} + \text{Pr43})$.

Si la condition décrite plus haut est remplie pendant le cycle d'arrêt, il vaut mieux attendre que ce dernier soit terminé.

Le fonctionnement du thermostat d'ambiance est désactivé lorsque le côté bois est allumé.

REMARQUE : Si la température de l'eau dépasse la limite réglée sur Pr50 (valeur réglée en usine 83°C) un allumage forcé du circulateur de l'installation a lieu pour garantir l'élimination de la chaleur excessive et éviter ainsi que l'eau de la chaudière n'atteigne des températures élevées. Voilà pourquoi il ne faut pas que l'installation de chauffage soit entièrement fermée.

ATTENTION : Au cas où la sonde d'ambiance de la « *télécommande* » serait activée elle aussi (voir « *Menu 04 – Activer contact T.A.* ») l'appareil se met en mode économie quand les deux cas sont réunis.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Les raccordements hydrauliques doivent être réalisés de façon rationnelle en utilisant les raccords sur le gabarit de l'appareil. Pour simplifier le raccordement des tuyaux, tous les raccords hydrauliques ont été prévus sur le côté arrière en laissant suffisamment de place pour effectuer aisément les raccordements nécessaires.

L'appareil peut être couplé avec tout autre type de chaudière déjà installée sur le circuit ; il est bien entendu indispensable de prévoir les dispositifs de sécurité qui s'imposent ainsi que les vannes nécessaires selon le type d'installation et d'utilisation. Il faut en outre tenir compte de toutes les lois et normes nationales, régionales, départementales et communales présentes dans le pays d'installation de l'appareil.

REMARQUE : l'appareil peut être à vase d'expansion fermé car il est équipé d'un dispositif d'arrêt de l'alimentation en combustible, d'un thermostat à réarmement manuel de sécurité, d'une alarme sonore et du système SICURO top, qui se déclenchent en cas de température trop élevée.

L'appareil peut être installé dans la même pièce qu'une autre chaudière uniquement si cette dernière est une chaudière à caisson étanche. L'installation doit être exécutée conformément aux normes en vigueur.

Lors du raccordement de l'appareil à l'installation, il convient de prévoir une zone toujours ouverte (exemple, salle de bains) pour garantir la dissipation de la chaleur excessive de l'eau dans le corps de la chaudière.

La pression maximale d'entrée de l'eau de réseau ne doit jamais dépasser 2,5 bar. Pression de fonctionnement préconisée : 1,5 bar (avec appareil en marche).

Si l'eau a une dureté dépassant 28 °f, il faut absolument installer un dispositif anticalcaire qu'il faut choisir en fonction des caractéristiques de l'eau.

POUR NE PAS COMPROMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT ET LA DURÉE DU CIRCULATEUR DE CHAUFFAGE, IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER UN FILTRE ET UN COLLECTEUR D'IMPURETÉS MAGNÉTIQUE EN AVAL DU TUYAU DE RETOUR DE L'APPAREIL.

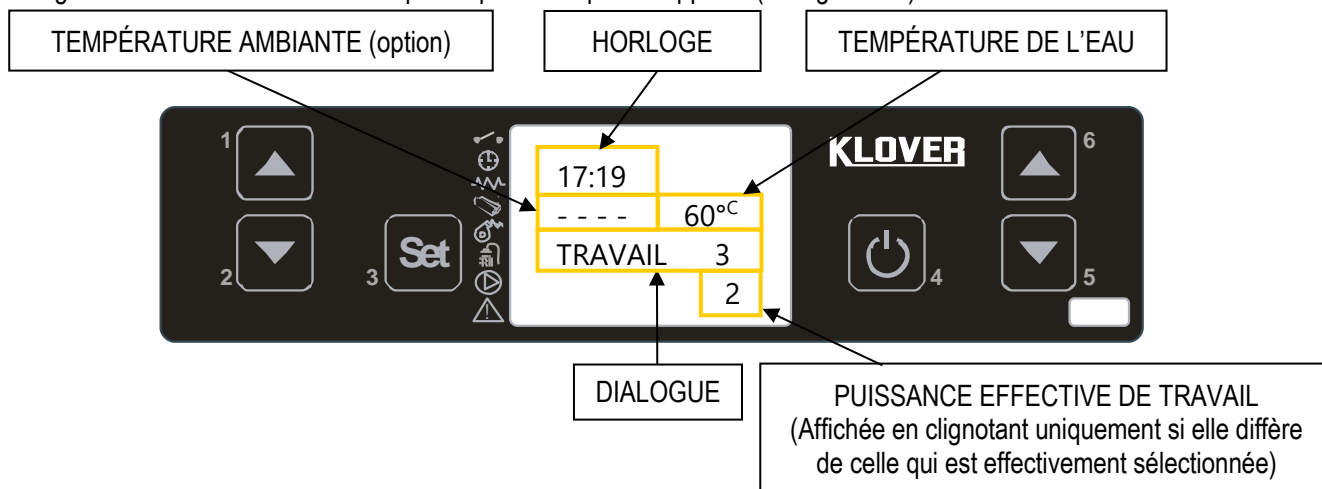
Le montage de l'appareil doit être exécuté exclusivement par un personnel qualifié. Observer scrupuleusement les indications fournies dans ce manuel.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégâts causés par un montage erroné.

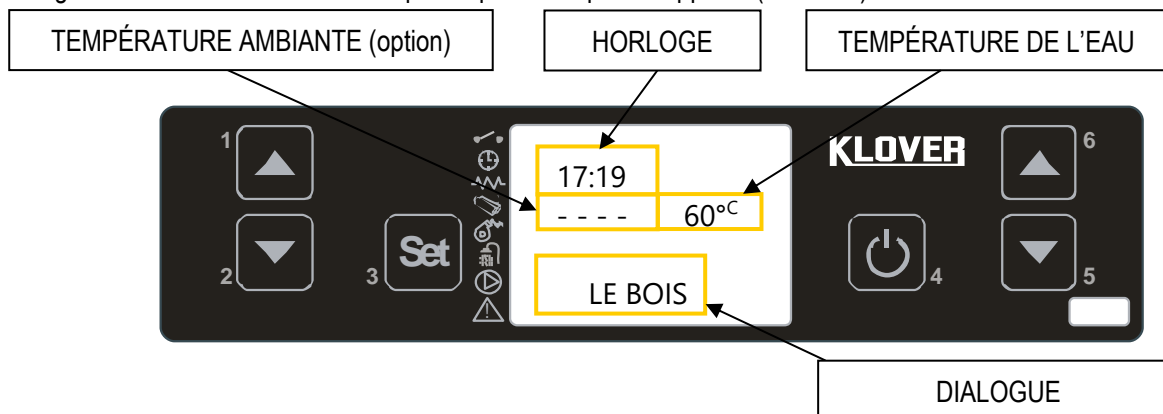
L'ÉCRAN D'AFFICHAGE

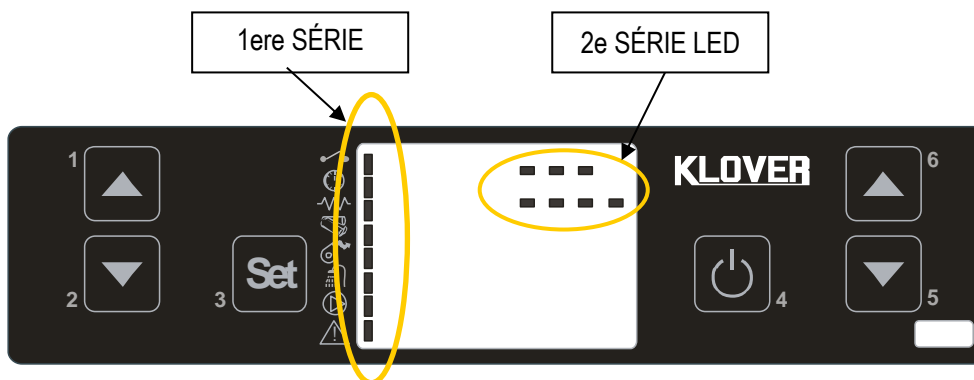
La console affiche les informations concernant l'état de fonctionnement de l'appareil. En accédant au menu, il est possible d'obtenir différents types d'affichage et d'effectuer les réglages disponibles selon le menu sélectionné.

La figure suivante montre l'écran tel qu'il se présente quand l'appareil (côté granulés) est allumé.



La figure suivante montre l'écran tel qu'il se présente quand l'appareil (côté bois) est allumé.





La figure suivante donne la signification des signaux d'état sur le côté gauche de l'écran (1ere SÉRIE LED).



THERMOSTAT D'AMBIANCE : la led est allumée quand le contact du thermostat d'ambiance est ouvert.

CHRONOTHERMOSTAT : la led est allumée quand au moins un programme d'allumage et d'arrêt est actif.

RÉSISTANCE D'ALLUMAGE : la led est allumée quand la résistance d'allumage est active.

VIS SANS FIN : la led est allumée quand le motoréducteur de chargement des granulés s'allume.

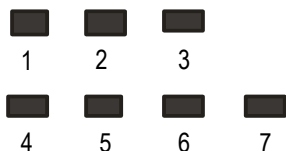
EXTRACTEUR DE FUMÉE : la led est allumée quand l'aspirateur de fumée est actif.

INTERRUPTEUR DE DÉBIT SANITAIRE : la led est allumée quand le contact de l'interrupteur de débit sanitaire est fermé (cela signifie qu'il y a demande d'eau chaude sanitaire). *LED active uniquement en cas de raccordement du fluxostat.*

CIRCULATEUR : la led est allumée quand la pompe de circulation de l'installation est active.

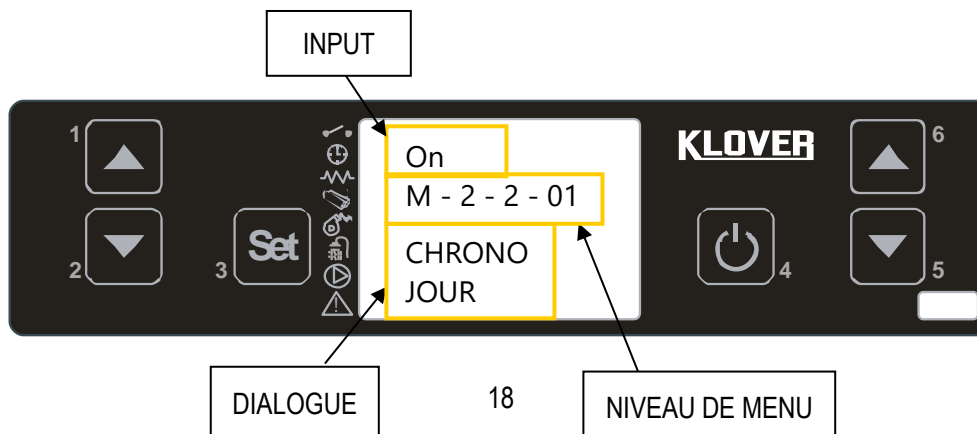
ALARME : la led est allumée quand la chaudière est en état d'alarme.

Description ci-dessous de la signification des signaux d'état sur le côté droit en haut de l'écran (2e SÉRIE LED).



- Led 1 : la led est allumée quand le programme journalier du chronothermostat est actif.
- Led 2 : la led est allumée quand le programme hebdomadaire du chronothermostat est actif.
- Led 3 : la led est allumée quand le programme week-end du chronothermostat est actif.
- Led 4 : la led est allumée (clignote) quand il y a modification des paramètres de fonctionnement.
- Led 5 : la led est allumée quand la fonction été est active (Pas utilisée sur ce produit).
- Led 6 : la led est allumée quand la fonction hiver est active.
- Led 7 : la led n'est pas utilisée pour le moment.

La figure suivante montre l'écran en cours de programmation ou de configuration des paramètres de fonctionnement.



La zone INPUT affiche les valeurs de programmation entrées.

La zone NIVEAU DE MENU affiche le niveau de menu / paramètre courant.

La zone DIALOGUE affiche la signification du menu / paramètre courant.

Le tableau décrit le fonctionnement des touches présentes sur l'écran.

TOUCHE	DESCRIPTION	MODALITÉ	ACTION
1	Fait augmenter la température (1)	En mode programmation...	Modifie/augmente la valeur du menu sélectionné.
		En mode travail/éteint...	Augmente la valeur de la température du thermostat eau.
2	Fait diminuer la température (1)	En mode programmation...	Modifie/diminue la valeur du menu sélectionné.
		En mode travail/éteint...	Diminue la valeur de la température du thermostat eau.
3	Set	-	Pour accéder au menu sélectionné.
		Dans le menu...	Pour accéder au niveau suivant de sous-menus.
4	ON/OFF Débouché	En mode travail...	Permet d'allumer ou d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.
		En mode blocage alarme...	Permet de débloquer l'alarme.
		En mode menu/ programmation...	Il se place au niveau de menu précédent en mémorisant les modifications effectuées.
5	Diminue la puissance (2)	En mode travail/éteint...	Pour diminuer la puissance de travail de l'appareil.
		Dans le menu...	Pour passer à l'option de menu suivante.
		En mode programmation...	Il passe à l'option de menu suivante en mémorisant les modifications effectuées.
6	Fait augmenter la puissance (2)	En mode travail/éteint...	Pour augmenter la puissance de travail de l'appareil.
		Dans le menu...	Pour passer à l'option de menu précédente.
		En mode programmation...	Passe à l'option de menu précédente en mémorisant les modifications effectuées.

(1) A la première pression, sélectionner TEMPÉRATURE DE CONSIGNE EAU « SET H2O ».

(2) A la première pression, sélectionner PUISSANCE DE CONSIGNE TRAVAIL « SET PUISSANCE ».

LE MENU

Par pression sur la touche 3 (Set) on accède au Menu.

Celui-ci est composé de plusieurs options et niveaux qui permettent d'accéder aux réglages et à la programmation de l'appareil.

Les touches 5 et 6 permettent de sélectionner les menus à modifier.

Les touches 1 et 2 servent à modifier la valeur sélectionnée dans le menu sélectionné.

Ci-dessous, énumération des menus présents dans la carte avec les explications correspondantes.

Menu 01 – Réglage horloge

Permet de régler l'heure et la date actuelles.

Menu 02 – Réglage chrono**Sous-menu 02 – 01 – Activer chrono**

Permet d'activer et de désactiver entièrement toutes les fonctions du chrono-thermostat. Pour un fonctionnement correct, il est préconisé de l'activer (« ON ») quand au moins un programme d'allumage/arrêt est activé (programme journalier, programme hebdomadaire ou programme week-end).

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 01 – 01	ACTIVER CHRONO	Active/désactive les programme sélectionnés	ON – OFF

Sous-menu 02 – 02 – programme journalier

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat journalier.

Il est possible de configurer deux intervalles de fonctionnement délimités par les horaires paramétrés selon le tableau suivant où l'option OFF indique à l'horloge d'ignorer la commande :

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 02 – 01	CHRONO JOUR	Active/désactive le programme journalier	ON – OFF
02 – 02 – 02	DÉMAR 1 JOUR	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
02 – 02 – 03	ARRÊT 1 JOUR	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
02 – 02 – 04	DÉMAR 2 JOUR	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
02 – 02 – 05	ARRÊT 2 JOUR	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF

Sous-menu 02 – 03 – programme hebdomadaire

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat hebdomadaire.

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 03 – 01	CHRONO HEBDOM	Active/désactive le programme hebdomadaire	ON – OFF

Le programmeur hebdomadaire dispose de 4 programmes d'allumage/arrêt indépendants. Il n'est pas indispensable de les utiliser tous les quatre simultanément.

En choisissant l'option OFF dans le champ des horaires, l'horloge ignore la commande correspondante.

PROGRAMME 1			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 03 – 02	DÉMARRAGE PROG 1	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
02 – 03 – 03	ARRÊT PROG 1	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
02 – 03 – 04	LUNDI PROG 1	Jours de référence du premier programme	On/off
02 – 03 – 05	MARDI PROG 1		On/off
02 – 03 – 06	MERCREDI PROG 1		On/off
02 – 03 – 07	JEUDI PROG 1		On/off
02 – 03 – 08	VENDREDI PROG 1		On/off
02 – 03 – 09	SAMEDI PROG 1		On/off
02 – 03 – 10	DIMANCHE PROG 1		On/off

PROGRAMME 2			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 03 – 11	DÉMARRAGE PROG 2	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 12	ARRÊT PROG 2	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 13	LUNDI PROG 2	Jours de référence du deuxième programme	On/off
02 – 03 – 14	MARDI PROG 2		On/off
02 – 03 – 15	MERCREDI PROG 2		On/off
02 – 03 – 16	JEUDI PROG 2		On/off
02 – 03 – 17	VENDREDI PROG 2		On/off
02 – 03 – 18	SAMEDI PROG 2		On/off
02 – 03 – 19	DIMANCHE PROG 2		On/off

PROGRAMME 3			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 03 – 20	DÉMARRAGE PROG 3	Heure d'allumage du troisième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 21	ARRÊT PROG 3	Heure d'arrêt du troisième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 22	LUNDI PROG 3	Jours de référence du troisième programme	On/off
02 – 03 – 23	MARDI PROG 3		On/off
02 – 03 – 24	MERCREDI PROG 3		On/off
02 – 03 – 25	JEUDI PROG 3		On/off
02 – 03 – 26	VENDREDI PROG 3		On/off
02 – 03 – 27	SAMEDI PROG 3		On/off
02 – 03 – 28	DIMANCHE PROG 3		On/off

PROGRAMME 4			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 03 – 29	DÉMARRAGE PROG 4	Heure d'allumage du quatrième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 30	ARRÊT PROG 4	Heure d'arrêt du quatrième programme	Heure – OFF
02 – 03 – 31	LUNDI PROG 4	Jours de référence du quatrième programme	On/off
02 – 03 – 32	MARDI PROG 4		On/off
02 – 03 – 33	MERCREDI PROG 4		On/off
02 – 03 – 34	JEUDI PROG 4		On/off
02 – 03 – 35	VENDREDI PROG 4		On/off
02 – 03 – 36	SAMEDI PROG 4		On/off
02 – 03 – 37	DIMANCHE PROG 4		On/off

Sous-menu 02 – 04 – programme week-end

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat week-end (samedi et dimanche).

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
02 – 04 – 01	CHRONO WEEK-END	Active/désactive le programme week-end	ON – OFF
02 – 04 – 02	DÉMAR 1 WEEK-END	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
02 – 04 – 03	ARRÊT 1 WEEK-END	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
02 – 04 – 04	DÉMAR 2 WEEK-END	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
02 – 04 – 05	ARRÊT 2 WEEK-END	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF

CONSEIL : dans le but d'éviter toute confusion et des opérations de mise en marche et d'arrêt non souhaitées, il est conseillé d'activer un seul programme à la fois (programme journalier ou hebdomadaire ou week-end).

Désactiver le programme journalier si l'on souhaite utiliser le programme hebdomadaire. Toujours laisser le programme week-end désactivé si l'on utilise le programme hebdomadaire dans les programmes 1, 2, 3 et 4.

Activer la programmation week-end seulement après avoir désactivé la programmation hebdomadaire.

Menu 03 – Choisissez la langue

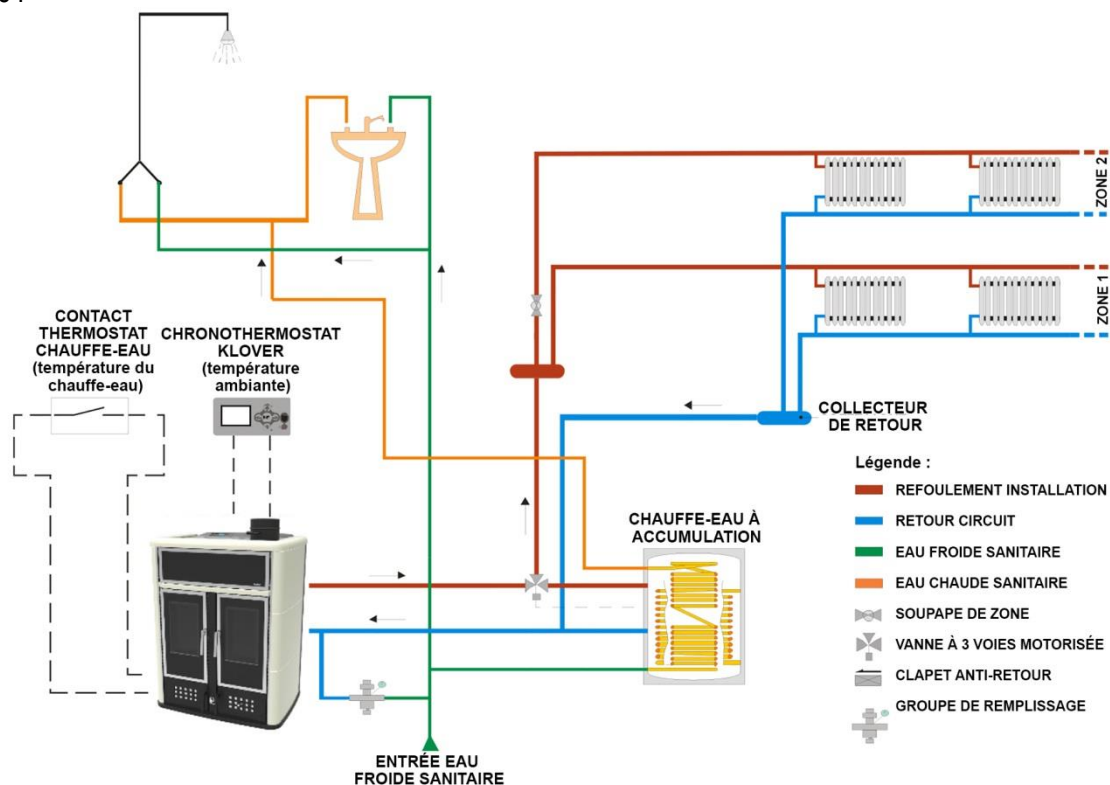
Permet de sélectionner la langue des menus parmi celles disponibles (italien, anglais, français, allemand et espagnol).

Menu 04 – Active le contact T.A. (fonction active uniquement en présence d'une sonde d'ambiance sur la télécommande externe)

Active le contact Thermostat ambiant en présence d'une sonde d'ambiance sur la « télécommande » externe (voir aussi manuel « *Commande à distance* »).

Au cas où la sonde d'ambiance de la « télécommande » serait désactivée, le fonctionnement du contact Thermostat ambiant est toujours actif.

Exemple :



Dans cette situation...

... si je souhaite piloter l'appareil uniquement sur la base de la température ambiante de la « télécommande » KLOVER, je dois :

- activer la sonde d'ambiance sur la « télécommande » (menu réglage poêle -> Activer la sonde d'ambiance -> ON)
- désactiver le contact du thermostat du chauffe-eau sur l'écran de l'appareil (menu 4 Activer contact -> OFF)

Dans ce cas, dès que la température ambiante (relevée par la « télécommande » KLOVER) est atteinte, l'appareil passe avant tout en mode fonctionnement économique pour ensuite passer au mode arrêt automatique.

... si je souhaite piloter l'appareil uniquement sur la base de la température ambiante de la « télécommande » KLOVER et du thermostat du chauffe-eau, je dois :

- activer la sonde d'ambiance sur la « télécommande » (menu réglage poêle -> Activer la sonde d'ambiance -> ON)
- activer le contact du thermostat du chauffe-eau sur l'écran de l'appareil (menu 4 Activer contact -> ON)

Dans ce cas, dès que les températures seront atteintes, l'appareil passe avant tout en mode fonctionnement économique pour ensuite passer au mode arrêt automatique.

... si je souhaite piloter l'appareil uniquement sur la base de la température du chauffe-eau, je dois :

- désactiver la sonde d'ambiance sur la « télécommande » (menu Réglage poêle -> Activer la sonde d'ambiance -> OFF) Si la « télécommande » n'est pas branchée, la sonde d'ambiance est automatiquement désactivée.
- l'activation ou la désactivation du contact du thermostat du chauffe-eau sur l'écran de l'appareil n'a pas d'importance (menu 4 Activer contact -> ON/OFF)

Dans ce cas, dès que la température du chauffe-eau (relevée par le thermostat immergé) est atteinte, l'appareil passe avant tout en mode Fonctionnement économique pour ensuite passer au mode arrêt automatique. Cela permet de chauffer l'eau en été.

... si je ne souhaite pas piloter l'appareil à l'aide des thermostats, mais uniquement sur la base de la température de l'eau de l'installation de chauffage, je dois :

- désactiver la sonde d'ambiance sur la « télécommande » (menu Réglage poêle -> Activer la sonde d'ambiance -> OFF) Si la « télécommande » n'est pas branchée, la sonde d'ambiance est automatiquement désactivée.
- l'activation ou la désactivation du contact du thermostat du chauffe-eau sur l'écran de l'appareil n'a pas d'importance (menu 4 Activer contact -> ON/OFF) Le contact du thermostat d'ambiance doit être ponté (prévu de série).

Le cas échéant, l'appareil passe en mode Fonctionnement économique uniquement lorsque la température « SET H2O » est atteinte.

Conclusion:

CAS	SONDE D'AMBIANCE TÉLÉCOMMANDE	Menu 04 – ACTIVER LE CONTACT T.A.	ACTION
1	OFF	OFF	Fonctionne avec le contact du thermostat d'ambiance.
2	OFF	ON	Fonctionne avec le contact du thermostat d'ambiance.
3	ON	OFF	Fonctionne uniquement avec la sonde d'ambiance de la télécommande.
4	ON	ON	Fonctionne avec la sonde d'ambiance de la télécommande et le contact du thermostat d'ambiance.

Menu 05 – Seuil Vanne 3 voies (utilisable uniquement sur les modèles avec sanitaire)

Permet de régler la limite de température pour la commutation de la vanne à 3 voies motorisée de l'installation sanitaire. La commutation s'effectue 30 secondes après que la température réglée est atteinte, avec une hystérèse de 2 °C.

Exemple :

Limite vanne à 3 voies = 55°C

30 secondes après que les 55 °C aient été atteints, la vanne s'ouvre.

Si les 52 °C sont atteints, la vanne se ferme.

Menu 06 – Alarme sonore

Permet d'activer ou de désactiver le signal sonore en cas d'alarme. Le signal sonore n'est présent que sur la carte à bord de l'appareil, il n'est pas présent sur la « Télécommande » externe.

Menu 07 – Chargement initial

Permet d'effectuer, quand l'appareil est éteint et refroidi, un pré-chargement de granulés pendant 90 secondes. Appuyer sur la touche 1 pour lancer l'opération et sur la touche 4 pour l'interrompre. Cela peut être utile si l'appareil est allumé après que le réservoir a été complètement vidé ou si c'est la première fois qu'il est rempli. **Attention : une fois l'opération terminée et avant de procéder à l'allumage de l'appareil, il est préconisé de vider les granulés qui se sont accumulés à l'intérieur du brasier.**

Menu 08 – État du poêle

Permet de visualiser l'état instantané de l'appareil en indiquant l'état des différents dispositifs qui y sont raccordés. Différentes pages affichées l'une après l'autre sont disponibles. Les données indiquées sont réservées au Centre d'assistance technique.

Menu 09 – Réglages technicien

Permet d'accéder à tout ce qui est réservé au Centre d'assistance technique. L'accès est protégé par un code d'accès. L'accès non autorisé peut provoquer de graves dommages à l'appareil, à des personnes, à des biens et à l'environnement.

Menu 10 – Fonction granulés

Permet d'activer/désactiver l'allumage automatique du côté granulés à l'extinction du côté bois.

Avec le Menu 10 réglé sur ON, le côté granulés :

- s'allume automatiquement à l'extinction du côté bois ;
- s'allume manuellement ;
- s'allume avec le chrono-thermostat.

Avec le Menu 10 réglé sur OFF, le côté granulés :

- ne s'allume pas automatiquement à l'extinction du côté bois ;
- ne s'allume manuellement ;
- s'il est configuré alors que le côté granulés était en marche, alors lorsque ce dernier s'éteint, il reste éteint ;
- s'allume avec le chrono-thermostat.

MISE EN SERVICE

Premier remplissage du corps de la chaudière et de l'installation

Après avoir procédé au raccordement hydraulique de l'appareil, procéder au remplissage du corps de la chaudière comme suit :

- Diluer l'additif de protection *Long Life* à 2 % en versant le flacon directement à l'intérieur du corps de la chaudière (voir paragraphe « *Entretien du corps de la chaudière* ») ;
- Ouvrir le « *Robinet de remplissage du corps de la chaudière* » en remplissant entièrement le corps de la chaudière entière jusqu'à ce que l'eau arrive au niveau du « *Tuyau de vidange ébullition* ».

Remarque : le niveau d'eau à l'intérieur du corps de la chaudière est suffisant s'il arrive à couvrir les échangeurs (primaires et/ou secondaires).

Vérifier régulièrement que l'eau dans le corps de la chaudière est au niveau du « Tuyau de vidange ébullition » à une température de 80°C, Remettre à niveau si besoin.

L'appareil est équipé d'un capteur de niveau d'eau approprié qui a pour fonction d'indiquer l'absence d'eau à l'intérieur du corps de la chaudière. En cas de niveau insuffisant, l'inscription « *ABSENCE EAU* » apparaît à l'écran, suivie d'un signal sonore (si ce dernier a été activé dans le « *Menu 06* ») ; Dans ce cas, il convient de rétablir le niveau optimal en ouvrant le « *Robinet de remplissage du corps de la chaudière* » en remplissant ainsi le corps de la chaudière jusqu'à ce que l'eau atteigne le niveau du « *Tuyau de vidange ébullition* » ;

Après le remplissage du corps de la chaudière, procéder au remplissage de l'installation comme suit :

- Vérifier l'étanchéité de toutes les tuyauteries, du vase d'expansion et de la pompe de circulation ;
- Ouvrir le « *purgeur d'air automatique* » de l'appareil ;
- Ouvrir le « robinet de remplissage de l'installation » pour remplir l'installation. Agir très lentement pour permettre à l'air de sortir de l'appareil par le « *purgeur d'air automatique* ». La **pression de fonctionnement optimale est de 1,5 bar (appareil en marche)** ;
- Purger aussi tous les radiateurs et tout autre système de désaération présents dans l'installation pour s'assurer qu'il n'y ait pas de bulles d'air.

Une fois l'installation terminée, il est recommandé de vérifier, pendant les premiers jours de fonctionnement, l'étanchéité de toutes les jonctions hydrauliques.

Il est possible de vider l'eau à l'intérieur du corps de chaudière par le « *robinet de vidange du corps de la chaudière* » situé à l'arrière de l'appareil.

Dans une installation sujette à être vidée fréquemment, il faut absolument que le remplissage soit effectué avec de l'eau dûment traitée pour éliminer sa dureté qui pourrait causer des dépôts de tartre.

NE JAMAIS UTILISER L'APPAREIL SANS EAU DANS LE CORPS DE LA CHAUDIÈRE CAR ELLE NE CHAUFFERA PAS ET IL CELA POURRAIT AUSSI COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT ET LA DURÉE DE VIE CETTE DERNIÈRE.

Protection contre le gel

Pendant les périodes de froid intense, il vaut mieux que l'installation de chauffage reste en marche. Dans le cas d'une absence prolongée, il est indispensable d'ajouter de l'anti-gel dans l'eau de l'installation de chauffage et dans celle du corps de la chaudière de l'appareil. **Pour le choix de l'anti-gel et de la quantité appropriée à ajouter à l'intérieur du corps de la chaudière, il faut suivre les instructions du paragraphe « *Entretien du corps de la chaudière* » afin d'éviter de compromettre le fonctionnement et la durée de vie du produit.**

Il est possible en tout cas d'évaluer la vidange d l'installation de chauffage : si la vidange se produit fréquemment, il est essentiel que le remplissage soit effectué avec de l'eau traitée de manière appropriée pour éliminer la dureté qui peut donner lieu à des dépôts de calcaire.

Le corps de la chaudière doit toujours contenir de l'eau traitée de manière appropriée (voir le paragraphe « *Entretien du corps de la chaudière* ») ; ne jamais la laisser sans eau pour éviter les phénomènes d'oxydation qui affectent sa durée de vie.

Principe de fonctionnement

L'appareil peut fonctionner soit uniquement aux granulés, soit uniquement au bois, soit avec les deux chambres de combustion allumées.

Le fonctionnement du côté granulés est lié aux réglages présents dans le « Menu 10 – Fonction granulés » (voir paragraphe « *Le menu* »)

Ci-dessous sont indiquées quelques spécifications utiles pour comprendre le fonctionnement de l'appareil dans les différentes conditions :

- **Fonctionnement aux granulés**
 - L'appareil peut fonctionner aux granulés uniquement ;
 - Avec le côté bois allumé, le côté granulés s'éteint une fois que la température réglée pour le paramètre « Set H2O » est atteinte.
 - Avec le côté bois éteint, une fois la valeur « SET H2O » atteinte, le côté granulés passe en mode Fonctionnement économique « *ÉCONOMIE H2O* ».

- **Fonctionnement au bois**

- L'appareil peut fonctionner au bois uniquement ;
- Avec le côté bois allumé, il est possible d'allumer manuellement également le côté granulés, qui sera en revanche automatiquement éteint lorsque la température réglée pour le paramètre Set H2O sera atteinte ;
- Avec « Menu 10 = ON » : Le côté granulés **s'allume** automatiquement lorsque le côté bois s'éteint.
- Avec « Menu 10 = OFF » : Le côté granulés **NE s'allume PAS** automatiquement lorsque le côté bois s'éteint.

- **Fonctionnement avec thermostat d'ambiance**

Le contrôle de l'appareil par thermostat d'ambiance ne peut se faire que sur le côté granulés (combustion contrôlée). Avec le côté bois allumé, le fonctionnement du thermostat d'ambiance est désactivé ([voir paragraphe « Raccordement au thermostat d'ambiance »](#)).

Allumage (CÔTÉ BOIS)

Effectuez les opérations suivantes :

- Relier l'appareil à l'installation électrique à l'aide du câble fourni ;
- Régler « *l'interrupteur général ON/OFF* » situé derrière l'appareil sur « I » (allumé) ;
- **S'assurer qu'il y a de l'eau dans l'installation et dans le corps de la chaudière ;**
- Ouvrir le « *Registre des fumées supérieur* » présent à l'entrée du tuyau des fumées, en tournant la poignée dans la position verticale ;
- Ouvrir le « *Registre manuel primaire air comburant* » en déplaçant le pommeau complètement vers la droite.
- Ouvrir le « *Registre automatique secondaire air comburant* » en tournant le pommeau à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Allumer le feu avec du petit bois sec.
- Lorsque le bois a bien pris, fermer le « *Registre manuel primaire d'air comburant* » en déplaçant complètement le pommeau vers la gauche et régler l'air comburant à l'aide du « *Registre automatique secondaire d'air comburant* » et en l'ouvrant partiellement avec la poignée prévue à cet effet ;
- Si nécessaire, ouvrir partiellement le tirage dans le conduit de cheminée en réglant le « *Registre des fumées supérieur* » présent sur l'entrée du tuyau des fumées.

Pendant l'allumage, la combustion peut être difficile tant que le tuyau et le conduit de la cheminée ne sont pas chauds. Même les conditions météorologiques peuvent affecter le tirage du conduit de la cheminée.

La porte du foyer doit être maintenue fermée, sauf pendant les opérations de rechargement, pour empêcher la fumée de s'échapper.

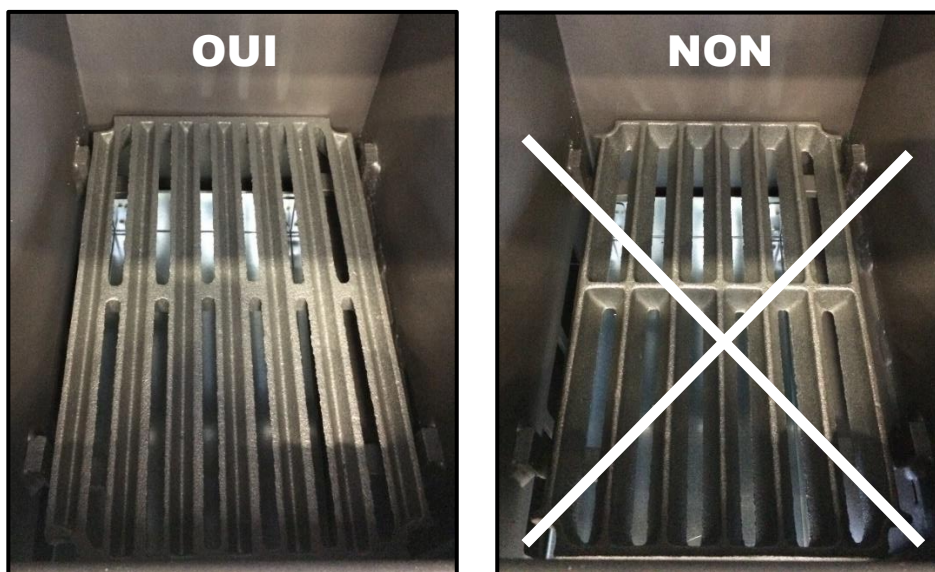
Ne jamais allumer l'appareil avec de l'alcool ou d'autres liquides hautement inflammables.

Un passage d'air post-combustion est prévu entre la vitre et le cadre de la porte du foyer. Ce passage ne garantit pas l'étanchéité de la chambre de combustion. Les fuites de fumée lors de l'allumage et/ou pendant le fonctionnement normal de l'appareil ne peuvent pas être considérées comme un défaut en soi, mais plutôt un problème dû à un mauvais tirage de la cheminée, à l'absence d'une prise d'air dans la pièce ou au type/qualité du bois brûlé.

Toujours se rappeler d'ouvrir les registres de fumées quelques secondes avant de charger la chambre de combustion avec du bois pour empêcher le retour de la fumée dans la pièce.

ATTENTION !!!

POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT DE L'APPAREIL, IL FAUT QUE LE BRASIER EN FONTE À L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION SOIT PLACÉ COMME SUIT, EN FAISANT ATTENTION À NE PAS L'INVERSER POUR ÉVITER QUE LES CENDRES NE FORMENT DES PAQUETS ET NE TOMBENT PAS À L'INTÉRIEUR DU TIROIR À CENDRES. SI LE BRASIER EN FONTE N'EST PAS CORRECTEMENT TOURNÉ, SA DURÉE DE VIE SE TROUVERAIT COMPROMISE.



Attention : pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas rester devant celui-ci.

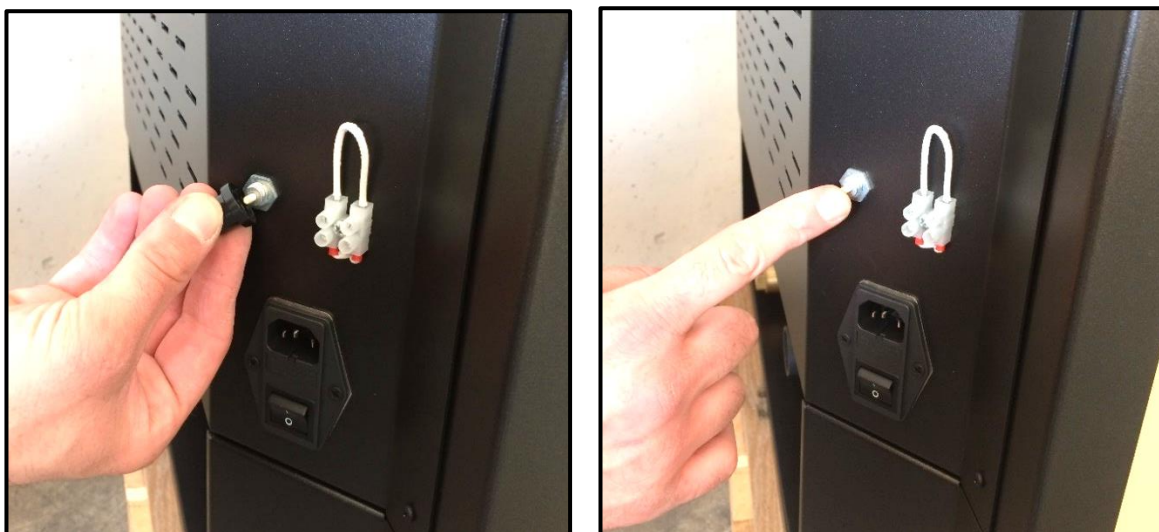
Ébullition

Si pour une raison quelconque (panne de courant, panne du circulateur, chargement excessif de bois, etc.), l'eau contenue dans l'appareil atteignait le point d'ébullition, effectuer immédiatement les opérations suivantes :

- Ouvrir un robinet d'eau chaude et laisser couler l'eau jusqu'à l'abaissement de la température de l'appareil (uniquement sur les modèles équipés) ;
- Fermer complètement le « *Registre automatique secondaire d'air comburant* » en tournant la poignée à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Ouvrir complètement le « *Registre des fumées supérieur* » présent à l'entrée du tuyau des fumées, en tournant la poignée dans la position verticale ;

Après avoir identifié la raison de la température élevée, attendre que tout soit rentré dans l'ordre (température inférieure à 60 °C).

Après l'ébullition, il convient de réarmer le thermostat de sécurité situé à l'arrière de l'appareil.



Dévisser le bouchon noir à l'arrière de l'appareil et appuyer sur bouton situé sous le bouchon. À ce stade, il est possible de rallumer l'appareil.

Allumage (CÔTÉ GRANULÉS)

Effectuez les opérations suivantes :

- Relier l'appareil à l'installation électrique à l'aide du câble fourni ;
- Régler « l'interrupteur général ON/OFF » situé derrière l'appareil sur « I » (allumé) ;
- Remplir le réservoir de granulés ; pour la toute première mise en marche, il est préconisé de consulter les indications reportées à la section « Menu 07 – CHARGEMENT INITIAL » pour éviter de devoir attendre le temps nécessaire au remplissage de tout le canal de la vis sans fin **(cette opération doit être exécutée à chaque fois que l'appareil se retrouve à court de granulés)** ;
- Dans le « Menu 10 – FONCTION GRANULÉS », régler sur « ON ».
- Allumer l'appareil à l'aide de la touche d'allumage placée sur l'écran (touche 4). Voir les instructions reportées ci-dessous. **Avant de procéder à l'allumage de l'appareil, mieux vaut s'assurer qu'il n'y a pas de granulés à l'intérieur du brasier, autrement il faut le vider et le nettoyer.**

ATTENTION : POUR NE PAS COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL NE PAS CHARGER MANUELLEMENT LES GRANULÉS DANS LE BRASIER.

Nous conseillons d'utiliser des granulés (pellet) de bonne qualité pour ne pas compromettre les fonctions de l'appareil. Tous dommages causés par des granulés de mauvaise qualité ne sont pas couverts par la garantie.

Quelques instants après l'allumage, le mot « **START** » apparaît à l'écran et l'aspirateur de fumée et la résistance d'allumage s'allument. Au bout de quelques secondes, l'appareil passe par une phase de préchauffage « **ATTENTE PRÉCH** », utile pour chauffer suffisamment la bougie d'allumage avant que les granulés ne soient chargés dans le brasier. Après la phase de pré-chargement, l'appareil passe à la phase « **ATTENTE FLAMME** » et charge les granulés dans le brasier à intervalles réguliers. Une fois la flamme allumée, le message « **FEU PRÉSENT** » est affiché à l'écran. Cette phase permet au feu de s'étendre de manière uniforme à tout le brasier et de brûler ainsi tous les granulés non brûlés des phases précédentes. Après ces phases, l'appareil se met en mode de fonctionnement à la puissance prédéfinie.

En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche l'alarme « **ÉCHEC ALLUMAGE** ».

Cette alarme peut également apparaître si le brasier est sale ; dans ce cas, il faut nettoyer le brasier et redémarrer.

Conclusion:

Le cycle d'allumage peut durer 25/30 minutes maximum et il est divisé en cinq phases :

Phase 1 - START	= Allumage aspirateur des fumées.
Phase 2 - ATTENTE PRÉCH	= Attente de préchauffage de la résistance
Phase 3 - P-CHARGEMENT GRANULÉS	= Phase de pré-chargement des granulés (chargement continu initial) et allumage de la résistance
Phase 4 - ATTENTE FLAMME	= Chargement granulés (chargement intermittent) et résistance en marche.
Phase 5 - FEU PRÉSENT	= Extinction de la résistance et stabilisation de la flamme.

Après le cycle d'allumage, l'appareil passe à la phase de travail, à la puissance sélectionnée à l'allumage à l'aide des touches 1 et 2.

Attention : pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas rester devant celui-ci.

Phase de travail de la Puissance 1 à la Puissance 5 (CÔTÉ GRANULÉS)

Voici ci-dessous la modalité de fonctionnement de la puissance 1 à la puissance 5.

Pendant la phase de travail, il est possible en appuyant sur les touches 1 ou 2 de configurer la valeur « **SET H2O** » (température maximale de l'eau dans la chaudière) qui, lorsqu'elle est atteinte, entraîne le passage de l'appareil en mode Fonctionnement économique « **T-H2O ÉCONOMIE** ».

L'appareil commence à moduler la puissance en réduisant la vitesse d'aspiration des fumées 5°C avant d'atteindre la température configurée sur le « **SET H2O** ».

Exemple : « SET H2O » configuré à 75 °C
Puissance de travail configurée à 5

- Dès que 71°C sont atteints, la puissance de travail passe automatiquement à 4
- Dès que 72°C sont atteints, la puissance de travail passe automatiquement à 3
- Dès que 73°C sont atteints, la puissance de travail passe automatiquement à 2
- Dès que 74°C sont atteints, la puissance de travail passe automatiquement à 1
- Dès que 75°C sont atteints, la puissance de travail passe automatiquement en mode Fonctionnement économique « T-H2O ÉCONOMIE ».

L'appareil s'éteindra alors automatiquement si au moins une des conditions suivantes est remplie :

- S'il reste en mode Économie de Fonctionnement « T-H2O ÉCONOMIE » pendant un temps configuré sur Pr44 (valeur réglée en usine 30 minutes).
- S'il dépasse le différentiel de température configuré sur Pr43 (valeur réglée en usine 5°C) autrement dit **Température H2O > (« SET H2O » + Pr43)**.

L'appareil se rallumera automatiquement dans le cas suivant :

- S'il descend au-dessous du différentiel de température configuré sur Pr43 (valeur réglée en usine 5°C) autrement dit **Température H2O < (« SET H2O » – Pr43)**.

Si la condition décrite plus haut a lieu quand le cycle d'arrêt est encore en cours, il vaut mieux attendre que ce dernier soit terminé.

Le cycle de nettoyage du brasier est effectué à des intervalles préétablis (indiqué sur l'écran par le message « **NETTOYAGE BRASIER** »). Ce cycle dure un temps lui aussi paramétré (voir « Paramètres carte électronique »).

Cycle d'extinction (CÔTÉ GRANULÉS)

Lorsque maintient enfoncée la touche 4 (ON/OFF), l'appareil s'éteint. L'afficheur signale « **NETTOYAGE FINAL** ». Le chargement des granulés est alors interrompu et la vitesse de l'aspirateur de fumée est augmentée au maximum. Celui-ci s'éteint ensuite après le refroidissement de l'appareil qui affiche alors le message « **ÉTEINT** ».

Phase de travail à la puissance sanitaire (seulement sur modèles équipés)

Voici ci-dessous la modalité de fonctionnement à la puissance sanitaire.

L'eau chaude sanitaire est produite instantanément par un double échangeur immergé dans l'eau à l'intérieur de l'appareil. Pour obtenir une quantité suffisante d'eau chaude sanitaire, il faut que l'appareil soit à la bonne température (au moins 65°C).

Si une bonne quantité d'eau chaude est nécessaire, il faut configurer manuellement l'appareil sur « SANI » (Voir le paragraphe « Modification de la puissance de travail »). Le but de la puissance « SANI » est de reporter à des températures supérieures la mise en route de la pompe de chauffage afin de donner toute la chaleur développée à l'eau chaude sanitaire. Par conséquent, le circulateur monté dans l'installation de chauffage s'éteint au cours de cette phase. Lorsqu'il n'est pas nécessaire d'avoir de l'eau chaude sanitaire, il faut reconfigurer l'appareil sur l'une des cinq puissances de travail (« 1 », « 2 », « 3 », « 4 » et « 5 »).

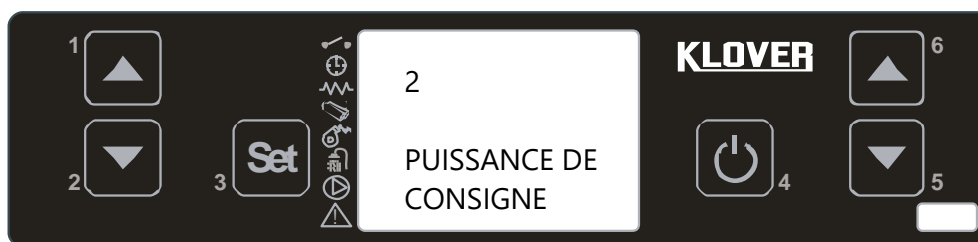
En outre, l'appareil est pré-équipé pour le raccordement électrique d'un fluxostat monté dans l'installation sanitaire ; ce dernier permet de passer automatiquement à la puissance « SANI » en cas de demande d'eau chaude sanitaire. Pour le raccordement électrique du fluxostat, consulter le *Centre d'assistance technique agréé*.

Si l'eau est particulièrement calcaire, il faut absolument installer à l'entrée de l'échangeur sanitaire un dispositif anticalcaire à choisir en fonction des caractéristiques de l'eau.

Si une diminution de la quantité ou de la température de l'eau chaude sanitaire se remarque, il peut être nécessaire de nettoyer l'échangeur dédié. Pour le nettoyage (nettoyage chimique) contacter l'installateur.

Modification de la puissance de travail

Pour modifier la puissance de travail, il suffit de sélectionner le paramètre « PUISSANCE DE CONSIGNE » en appuyant sur les touches 5 ou 6. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.



Il est possible de configurer l'une des cinq puissances de travail (« 1 », « 2 », « 3 », « 4 » et « 5 ») (voir la section « Phase de travail de la puissance 1 à la puissance 5 ») ou bien de configurer la puissance sanitaire (« SANI ») (voir la section « Phase de travail à la puissance sanitaire »).

Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes.

Modification de la température de l'eau de l'installation de chauffage

Pour modifier la température de l'eau, il suffit de sélectionner le paramètre « SET H2O » en appuyant sur les touches 1 ou 2. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.



Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes. Pendant la phase de travail, le côté granulés, s'il est allumé, passe en mode « Fonctionnement économique » dès que cette température est atteinte (voir « Phase de travail de la puissance 1 à la puissance 5 »).

Télécommande



Indication ci-dessous de la fonction de chaque touche présente sur la télécommande :

Touche 1 - Augmentation de la température.

Touche 2 - Diminution de la température.

Touche 3 - Allumage/arrêt.

Touche 4 - Jolly (peut être accouplé à une fonction selon le micrologiciel).

Touche 5 - Diminution de la puissance.

Touche 6 - Augmentation de la puissance.

Batterie : dc 3v

Modèle : CR2025 (fourni)

La durée de la batterie dépend du temps de stockage de cette dernière. Une batterie déchargée ne peut pas être considérée comme un défaut de fabrication.

PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES

Choses à savoir...

Voici une liste de choses qu'il faut savoir à propos de l'appareil :

- Pendant les premiers jours de fonctionnement, il est normal de sentir une odeur de peinture provenant de l'appareil. À la première mise en marche de l'appareil, nous conseillons de bien aérer la pièce où il est installé. Pendant les premiers jours de fonctionnement, nous conseillons de régler l'appareil sur des puissances élevées.
- Le corps de chaudière est traité avec une peinture anti-oxydante qui sert à le protéger contre les éventuelles oxydations dues à une longue période de non-utilisation de ce dernier. Cette peinture, après la première mise en marche, n'aura plus cette fonction et toute usure de celle-ci à l'intérieur de la chambre de combustion ne doit pas être considérée un défaut de fabrication.
- Ne pas nettoyer à l'eau l'intérieur de la chambre de combustion. Toute oxydation éventuelle de la chambre de combustion après une longue période de non-utilisation ne peut pas être considérée comme un défaut de fabrication.
- Tout bruit perçu pendant les phases de fonctionnement peut être causé par des dilatations de mise en place des tôles qui composent le corps de chaudière. Ces bruits sont accentués surtout lors de la phase d'allumage et d'arrêt de l'appareil, ils ne doivent pas être considérés comme des défauts de fabrication.
- **En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les granulés qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil pour éviter l'accumulation de gaz et une « explosion » qui pourrait briser la vitre de la porte.**
- La porte de l'appareil ne prévoit pas de fermeture étanche (ouverture pour le passage de l'air secondaire post-combustion) ; l'odeur de fumée éventuellement perçue (surtout lors de la phase d'allumage) ne doit pas être considérée comme un défaut de fabrication.
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés et/ou des bûches de bois ; ne pas brûler d'autres combustibles.
- L'appareil ne peut fonctionner que s'il est raccordé à l'installation de chauffage et s'il y a de l'eau à l'intérieur du corps de chaudière. Il est vivement déconseillé d'allumer l'appareil si un branchement hydraulique conforme aux normes en vigueur n'a pas été effectué et si le corps de chaudière et l'installation de l'eau n'ont pas été remplis, afin de ne pas compromettre la durée de vie de l'appareil.
- La niveau sonore de l'appareil est accentué quand le réservoir à granulés est vide. Il est donc conseillé de toujours garder le niveau des granulés à mi-hauteur du réservoir.
- En cas de présence de suie et de particules fines dans le local d'installation de l'appareil, vérifier l'étanchéité des joints des tuyaux de fumée et du filtre de l'aspirateur vide-cendres utilisé pour le nettoyage.
- Nettoyer régulièrement (au moins tous les 2 ans), le corps de la chaudière en changeant l'eau à l'intérieur et en supprimant les résidus solides. Une fois que cette opération est nécessaire, remplir le corps de la chaudière à l'eau, en rétablissant à l'intérieur la bonne dilution de LONG LIFE. Ne pas laisser le corps de la chaudière dépourvue d'eau à l'intérieur, pour éviter les oxydations qui compromettent la durée dans le temps.

Que se passe-t-il si...

...les granulés ne s'allument pas

En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche le message d'alarme « *ÉCHEC ALLUMAGE* ».

Appuyer sur la touche 4 pendant quelques secondes pour annuler l'alarme et rétablir les conditions standard de l'appareil.

En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les granulés qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil pour éviter l'accumulation de gaz et une « explosion » qui pourrait briser la vitre de la porte.

...la porte du foyer côté granulés est ouverte ou mal fermée

Si la porte est ouverte ou mal fermée, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si la porte est ouverte pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « *SÉCURITÉ THERMIQUE* ».

...le conduit de cheminée est sale, obstrué ou bien il n'a pas été correctement monté

Si le conduit de cheminée est sale, obstrué ou mal monté, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si le conduit de cheminée se bouche pendant le fonctionnement normal, l'appareil passe en mode « *PAS DE DÉPRESS-* ».

...l'appareil surchauffe

En cas de surchauffe de l'eau dans la chaudière (>94°C), le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent le thermostat à réarmement manuel se déclenche. Si cela se produit pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « *SÉCURITÉ THERMIQUE* ». Il est donc nécessaire de réarmer le « *thermostat de sécurité à réarmement manuel* » (voir « *Ébullition* ») avant de rallumer l'appareil. Pour le réarmement, il faut dévisser le bouchon noir et appuyer sur le bouton au-dessous.

...coupure d'énergie électrique (black out)

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai inférieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie l'appareil se mettra immédiatement en phase de travail (en reprenant la puissance de travail configurée).

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai supérieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie l'appareil se mettra en état de « *STOP FEU* » (*état de veille*) et effectuera tout le cycle d'arrêt jusqu'à son refroidissement complet. Après tout cela, le cycle normal d'allumage sera rétabli et recommencera ensuite à travailler à la puissance programmée.

État précédent	Durée du black-out	État après rétablissement du courant
ÉTEINT	Quelconque	ÉTEINT
START	Durée < Pr48	START pendant 180 secondes
START	Durée > Pr48	START pendant 180 secondes
ATTENTE PRÉCH	Quelconque	START pendant 180 secondes, puis ATTENTE PRÉCHAUFFAGE
P-CHARGEMENT GRANULÉS	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME	Quelconque	ALARME BLACK OUT
FEU PRÉSENT	Durée < Pr48	FEU PRÉSENT
FEU PRÉSENT	Durée > Pr48	STOP FEU avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée < Pr48	TRAVAIL (phase quelconque)
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée > Pr48	STOP FEU avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE DU BRASIER	Durée < Pr48	NETTOYAGE DU BRASIER
NETTOYAGE DU BRASIER	Durée > Pr48	STOP FEU avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE FINAL	Quelconque	NETTOYAGE FINAL et après refroidissement → ÉTEINT
STOP FEU	Quelconque	STOP FEU

Attention : si jamais la batterie de l'horloge est déchargée ou si elle n'est pas insérée correctement (voir « *Schéma électrique* ») le fonctionnement correct après une coupure de courant n'est pas garanti.

Signalisation des alarmes

Le tableau qui suit donne une description des alarmes éventuelles signalées.

AFFICHAGE À L'ÉCRAN	ORIGINE DE L'ALARME
AL 1 - ALARME ACTIVE BLACK OUT	Alarme black-out. Quand il y a une coupure de courant dans des conditions déterminées (voir « <i>Que se passe-t-il si...</i> »)
AL 2 - ALARME ACTIVE SONDE FUMÉES	Sonde de température des fumées en panne ou débranchée.
AL 3 - ALARME ACTIVE HOT TEMP	Température excessive des fumées. Quand la température des fumées dépasse 260°C. Avant l'affichage de cette alarme sur l'écran, le message « <i>FUMÉES CHAUDES</i> » apparaît à l'écran ou bien quand la température maximale des fumées est atteinte (Pr14).
AL 4 - ALARME ACTIVE PANNE ASPIRAT.	Aspirateur des fumées en panne. Quand le codeur (tachymètre) présent dans l'aspirateur détecte une vitesse de ce dernier égale à 0.
AL 5 - ALARME ACTIVE ÉCHEC D'ALLUM.	Échec de l'allumage. Lorsque la température minimale des fumées (Pr13) n'est pas atteinte dans le délai maximal du cycle d'allumage (Pr01).

AL 6 - ALARME ACTIVE PAS DE GRANULÉS	Arrêt imprévu durant la phase de travail. Quand la température des fumées durant la phase de travail descend au-dessous du seuil minimum (Pr28).
AL 7 - ALARME ACTIVE SÉCUR-THERMIQUE	Sécurité thermique. Quand il y a intervention (contact coupé) du thermostat de sécurité (surchauffe de l'eau) ou du micro interrupteur de fermeture de la porte du foyer. En cas d'intervention du thermostat de sécurité il faut réarmer manuellement.
AL 8 - ALARME ACTIVE PAS DE DÉPRESS-	Pas de dépression. Quand il y a intervention (contact coupé) du pressostat fumées pour des raisons de tirage insuffisant dans le conduit de cheminée.
AL 9 - ALARME ACTIVE SONDE EAU	Sonde de température de l'eau en panne ou débranchée.
AL c - ALARME ACTIVE ERREUR TRIAC VIS SANS FIN	Erreur triac vis sans fin. Quand le motoréducteur de la vis sans fin ne s'arrête pas pendant au moins 0.2 secondes dans l'intervalle maximum de travail de 8.0 secondes. Avant l'alarme, un relais de sécurité intervient et débranche l'alimentation électrique du motoréducteur.

Chaque condition d'alarme entraîne l'arrêt immédiat de l'appareil. L'état d'alarme est atteint après le délai configuré sur Pr11 (valeur réglée en usine 20") et peut être mis à zéro en appuyant sur la touche 4.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Précautions à prendre avant le nettoyage

Avant d'effectuer une quelconque opération de nettoyage ou d'entretien, s'assurer que :

- l'appareil est éteint et complètement froid ;
- les cendres sont complètement froides.
- l'aspirateur vide cendres utilisé pour le nettoyage est approprié et que son filtre est en bon état.

Avant de remettre en service l'appareil, réinstaller tous les composants précédemment démontés.

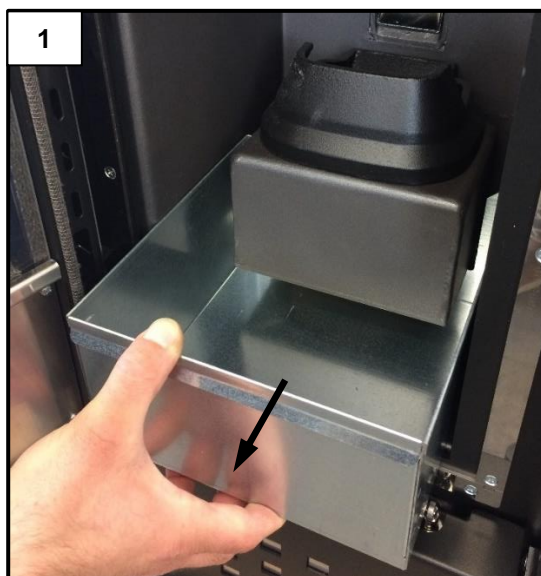
Durant les opérations de nettoyage, utiliser les équipements de protection individuelle prévus par la directive 89/391/CEE.

La fréquence de nettoyage dépend du type et de la qualité des granulés ou du bois utilisés, c'est pourquoi les temps indiqués ci-dessus peuvent varier.

Tout problème de l'appareil dérivant de son absence de nettoyage ne sera pas couvert par la garantie. Le non-respect de ces opérations peut compromettre la sécurité du produit.

Nettoyage courant (CÔTÉ GRANULÉS)

Le nettoyage courant de l'appareil doit être effectué au moins toutes les 20 heures de fonctionnement ou après 3-4 cycles d'allumage, afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

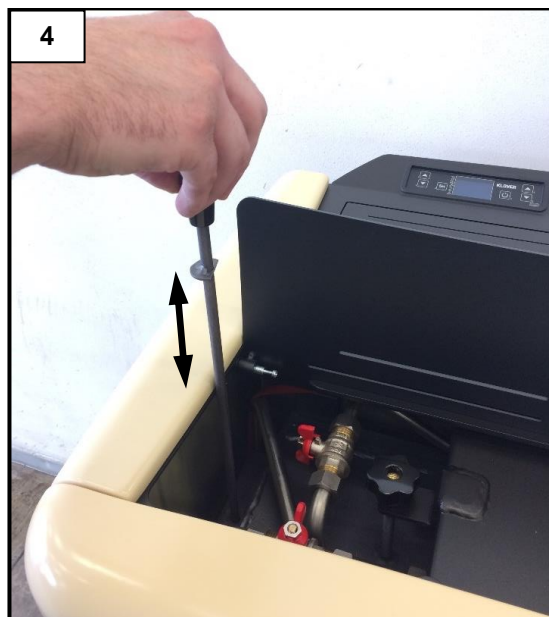


Vider le tiroir à cendres (figure 1).

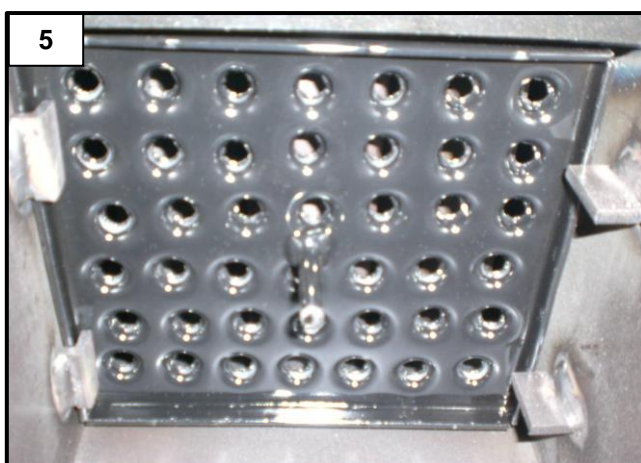


Retirer le brasier de son emplacement et le nettoyer soigneusement pour éliminer les résidus de combustion pouvant se trouver à l'intérieur (figure 2). Aspirer, avec un aspirateur vide cendres, la cendre qui s'est déposée sous le brasier (figure 3).

Une fois l'opération terminée, replacer le brasier dans son siège.



Actionner plusieurs fois de suite le racleur latéral gauche (de bas en haut et vice versa sur toute la longueur de la tige) pour nettoyer le circuit de fumées latéral (figure 4).

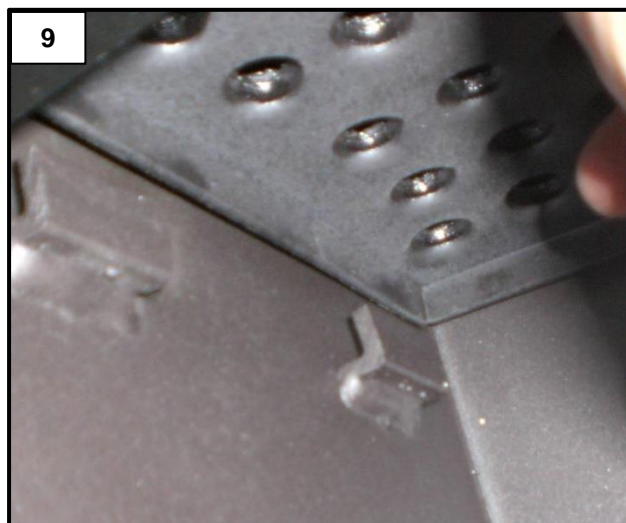
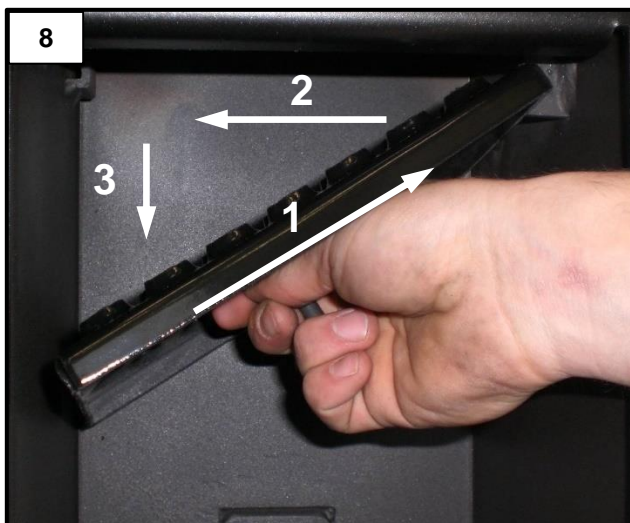


Retirer le diffuseur de flammes à l'intérieur de la chambre de combustion (figures 5 et 6).



Gratter le diffuseur de flammes et nettoyer les éventuels trous bouchés (figure 7).

Pour éliminer toute incrustation, il est recommandé de racleur avec une spatule les parois internes de la chambre de combustion. Ne pas utiliser d'outils qui risqueraient de réduire l'épaisseur de la tôle du corps de chaudière.



Replacer le diffuseur de flammes en faisant attention de bien l'accrocher aux deux languettes situées à l'intérieur de la chambre de combustion (figures 8 et 9).

ATTENTION : utiliser des aspirateurs vide cendres appropriés, équipés d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans l'environnement la cendre aspirée et d'endommager l'aspirateur vide cendres. L'utilisation d'aspirateurs est déconseillée.

Nettoyage courant (CÔTÉ BOIS)

Une quantité excessive de résidus de combustion à l'intérieur du tiroir à cendres empêche l'apport correct en oxygène nécessaire à la combustion, en provoquant également un déclin de la performance de l'appareil ainsi que des déformations possibles du brasier en fonte à l'intérieur de la chambre de combustion.



Il est recommandé de vider le tiroir à cendres (figure 10) pour garantir une bonne entrée d'air comburant. Il convient également d'enlever au fur et à mesure l'éventuel résidu de cendres dans la chambre de combustion.

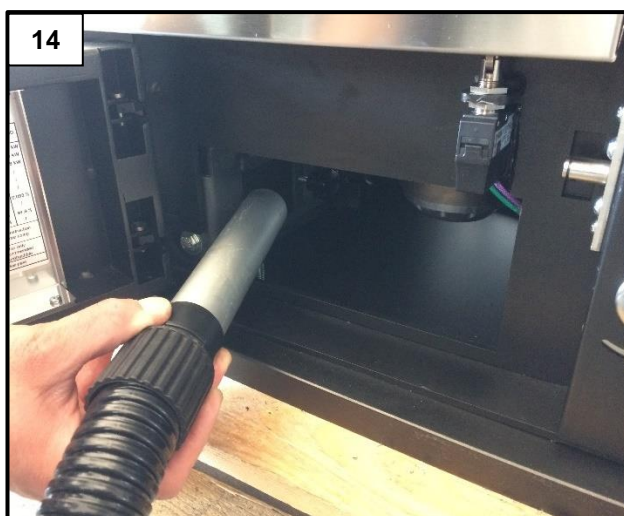
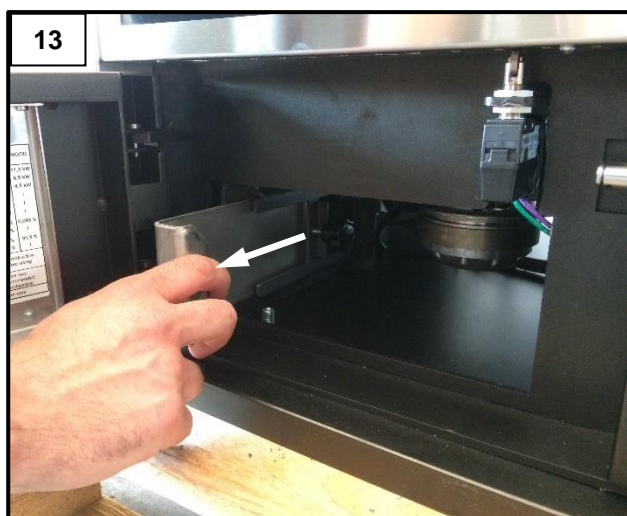
Nettoyage extraordinaire (CÔTÉ GRANULÉS)

Le nettoyage extraordinaire du côté granulés doit être effectué au moins tous les 15 jours afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer le nettoyage courant du côté granulés ;



Après avoir retiré le tiroir à cendres, sortir le fond situé en dessous (figure 11) et aspirer le dépôt à l'intérieur à l'aide d'un aspirateur vide cendres adéquat (figure 12). Une fois l'opération terminée, remettre en place le fond et le tiroir à cendres.



Après avoir dévissé le volant de serrage, sortir le clapet d'inspection du circuit des fumées latéral gauche (figure 13). Aspirer le dépôt à l'intérieur en utilisant un aspirateur vide cendres adéquat (figure 14). Une fois l'opération terminée, refermer le conduit en s'assurant d'avoir bien fixé le clapet d'inspection.



Pour un fonctionnement correct, il est nécessaire d'aspirer le dépôt de sciure sur le fond du réservoir (figure 15) au moins tous les 15 jours. **À chaque fin de saison, il faut vider complètement le réservoir à granulés.**

Nettoyage extraordinaire (CÔTÉ BOIS)

Le nettoyage extraordinaire du côté bois doit être effectué au moins tous les 15 jours afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer le nettoyage courant du côté bois ;



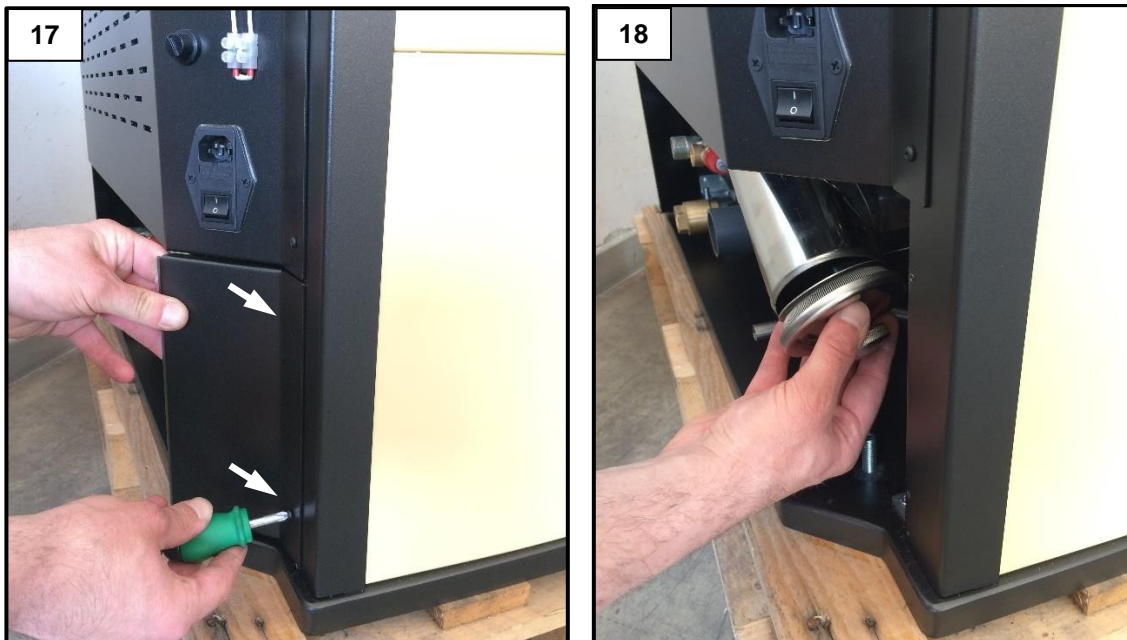
Nettoyer les éléments situés au-dessus de la chambre de combustion en utilisant l'écouvillon fourni et en passant plusieurs fois de suite entre les éléments (figure 16).

Pour éliminer toute incrustation, il est recommandé de racler avec une spatule les parois internes de la chambre de combustion. Ne pas utiliser d'outils qui risqueraient de réduire l'épaisseur de la tôle du corps de chaudière.

Nettoyage annuel

Le nettoyage annuel de l'appareil doit être effectué au moins une fois par an afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer les opérations de nettoyage courant et extraordinaire ;



Dévisser les 2 vis qui fixent la cornière inférieure gauche (figure 17) puis retirer le bouchon d'inspection du T en acier inox en dévissant le volant prévu à cet effet (figure 18).



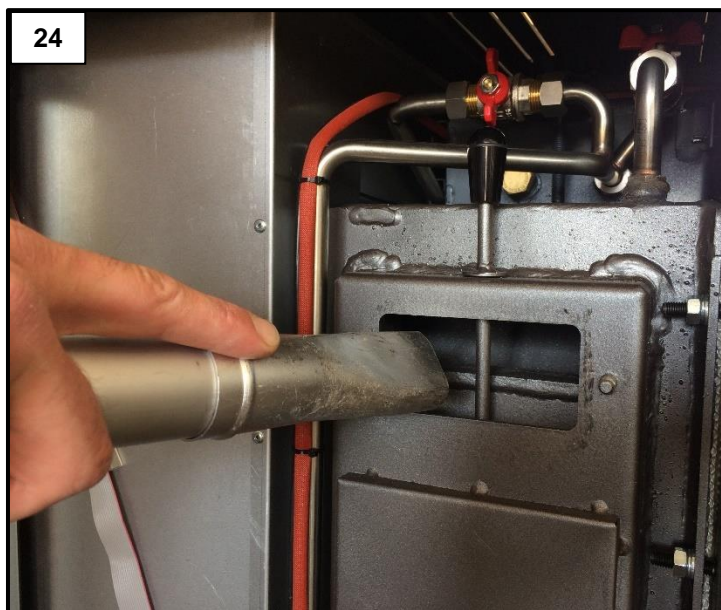
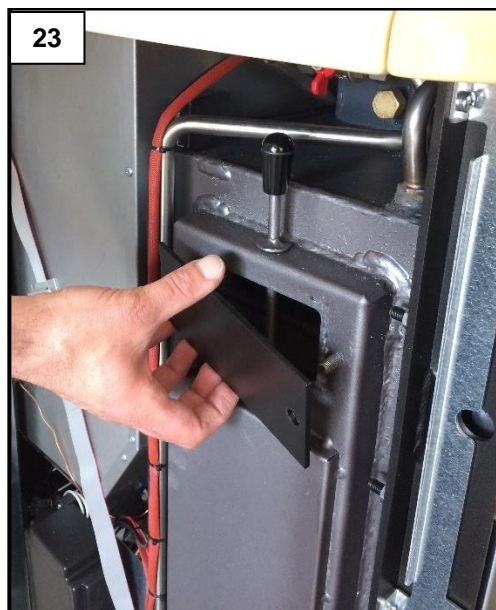
Nettoyer soigneusement avec l'écouvillon l'intégralité du tuyau en acier inox situé à l'arrière de l'appareil (figure 19). Remonter ensuite le bouchon d'inspection du T en acier inox, en veillant à bien le fixer.



Après avoir ouvert la porte du foyer côté granulés, dévisser les deux vis (figure 20) puis retirer le profil avant gauche (figure 21).



Retirer les trois côtés latéraux gauches en les dégageant par l'avant (figure 22).



Après avoir dévissé les deux boulons, retirer le clapet d'inspection du circuit de fumées latéral gauche (figure 23). Nettoyer ensuite l'éventuelle obstruction du passage de fumées latéral (figure 24). Une fois l'opération réalisée, remonter le clapet d'inspection en veillant à bien le fixer.

Nettoyage de la porte en vitrocéramique

La vitre doit toujours être nettoyée quand l'appareil est éteint et complètement froid. Utiliser un chiffon humide ou du détergent spécial pour vitrocéramique. Ne pas utiliser d'éponges abrasives. Ne pas nettoyer la vitre avant qu'elle ait complètement refroidi. Les écarts de température risquent de la briser.

Nettoyage du conduit de cheminée

Procéder au nettoyage du conduit de cheminée au moins une fois par an, au début de l'hiver, et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Il est nécessaire de contrôler le risque de présence d'obstructions du conduit de cheminée avant d'allumer l'appareil après un arrêt prolongé.

Un manque de nettoyage du conduit de cheminée peut compromettre le fonctionnement de l'appareil et de ses composants.

La fréquence de nettoyage de l'appareil et du conduit de cheminée dépend de la qualité des granulés utilisés.

UTILISER DES GRANULÉS ET DU BOIS D'EXCELLENTE QUALITÉ POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS.

Entretien

L'entretien régulier et systématique est une condition fondamentale pour un fonctionnement correct, un excellent rendement thermique et une durée de vie prolongée de l'appareil, c'est pourquoi il est recommandé de faire contrôler l'appareil par un personnel qualifié au moins une fois par an, en début de saison.

Il faut contrôler périodiquement les joints car ces derniers garantissent l'étanchéité de l'appareil et donc son bon fonctionnement. S'ils sont usés ou abîmés, il faut les faire remplacer immédiatement par un **Centre d'assistance technique agréé Klover**.

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, il faut que ce dernier soit soumis à un entretien courant, effectué par un Centre technique agréé Klover au moins une fois par an.

Entretien du corps de la chaudière



L'appareil est livré avec un additif spécial appelé LONG LIFE, conçu pour protéger le corps de la chaudière et les échangeurs contre la corrosion, et pour maintenir l'eau propre à l'intérieur du corps de la chaudière. Pour l'utiliser efficacement, diluer LONG LIFE avec de l'eau à l'intérieur du corps de la chaudière, dans une dose de 2%. Il suffit de le verser directement à l'intérieur du corps de la chaudière avant ou après l'avoir rempli d'eau.

Pour faciliter l'utilisation, un tableau est reporté ci-après, dans lequel est indiquée la dose annuelle de LONG LIFE à diluer :

Contenu d'eau dans le corps de la chaudière	Dosage LONG LIFE conseillé (2 %) au premier remplissage	Dosage LONG LIFE conseillé (1 %) après la première année	Dosage LONG LIFE conseillé (2 %) après la deuxième année
50 L	1000 ml	500 ml	Vider et nettoyer entièrement le corps de la chaudière. Ensuite rétablir le contenu en eau en ajoutant 1000 ml de LONG LIFE.

Tous les 2 ans de fonctionnement, il convient de vider l'eau du corps de la chaudière, de la nettoyer entièrement de tout résidu déposé sur le fond. Ces derniers ont un impact sur l'efficacité de LONG LIFE. Il convient alors de remplir le corps de la chaudière, en rétablissant la dose optimale de LONG LIFE. En cas de surdosage, vider et remplir la chaudière. La bonne fréquence de nettoyage du corps de la chaudière détermine la durée de cette dernière et détermine la validité de la période de garantie.

ATTENTION !!! LA NON-UTILISATION DU PRODUIT ET/OU LE NON-RESPECT DES CONSIGNES DE DOSAGE PAR RAPPORT AUX VALEURS INDIQUÉES PAR LONG LIFE ENTRAÎNERONT LA DÉCHÉANCE DE LA GARANTIE DU CORPS DE LA CHAUDIÈRE.

LONG LIFE est un produit conçu et testé sur les produits SICURO TOP. KLOVER décline toute responsabilité en cas d'utilisation de LONG LIFE avec d'autres produits ou de toute autre manière non stipulée dans ce manuel.

Pour acheter LONG LIFE, adressez-vous à votre représentant ou à votre revendeur.

Des spécificités de LONG LIFE, auxquelles accorder une attention particulière, sont reportées ci-après :

- Provoque de graves irritations aux yeux.
- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Nocif pour les organismes aquatiques avec effet longue durée.
- Éviter de respirer la poussière/les fumées/les gaz/la brume/les vapeurs/les aérosols.
- Porter des gants et des vêtements de protection. Protéger les yeux et le visage.
- Ne pas déverser dans la nature.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer abondamment pendant quelques minutes. Retirer les lentilles de contact si c'est possible. Continuer à rincer.
- EN CAS D'IRRITATION DE LA PEAU OU D'ERUPTIONS CUTANÉES : consulter un médecin.
- Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Éliminer le produit et le récipient conformément aux dispositions locales/régionales/nationales/internationales.

Mélange à l'antigel : LONG LIFE est compatible avec les mélanges à base de glycol et avec l'eau quelles que soient les proportions. Les différents antigel disponibles dans le commerce contiennent des additifs qui pourraient ne pas être compatibles. En cas de doute, procéder à un test en mélangeant l'antigel avec LONG LIFE et observer le résultat. Si le mélange des composants selon les proportions indiquées ne donne pas lieu à une séparation, c'est que les produits sont compatibles. Si en revanche, le mélange se trouble et si cette turbidité ne disparaît pas en agitant la solution, c'est que les produits ne sont pas compatibles.

PARAMÈTRES CARTE ÉLECTRONIQUE

Les paramètres mémorisés sur la carte électronique sont fondamentaux pour faire fonctionner correctement l'appareil. Les paramètres qui suivent sont déjà mémorisés lors de la phase d'essai de l'appareil directement en usine. Ces paramètres sont le résultat de tests précis effectués avec différents types de granulés et ne doivent jamais être changés sans l'autorisation de Klover srl pour ne pas compromettre le fonctionnement de l'appareil.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages causés par une saisie erronée des paramètres.

PARAMÈTRES « CALIBRAGES DIVERS » - MICROPROGRAMME (F01_090517)

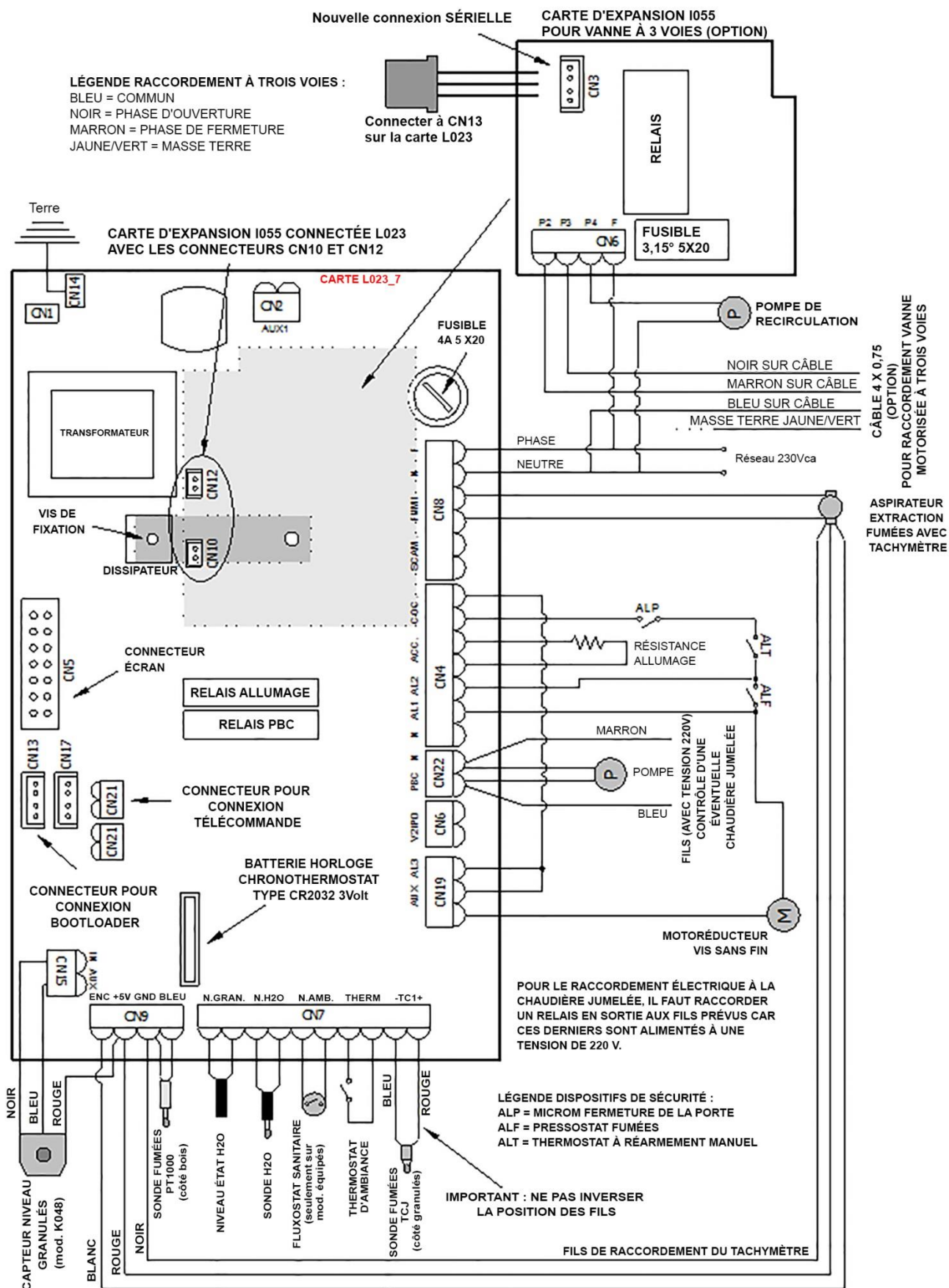
Paramètre	Niveau menu	Description	Message à l'écran	Mesure	Champ valeur	Valeur (P0)
Pr38	M-9-4-01	Rallumage bloqué	RALLUMAGE BLOQUÉ	Minutes	0 - 10	6
Pr39	M-9-4-02	Temps d'arrêt de l'aspirateur de fumées	MIN-ASP ÉTEINT	Minutes	0 - 20	10
Pr40	M-9-4-03	Temps de pré-charge en allumage	PRÉCHAR ALLUM-	Secondes	0 - 225	60
Pr41	M-9-4-04	Temps d'attente après pré-charge	ATTENTE APRÈS-PRÉ	Secondes	0 - 255	20
Pr42	M-9-4-05	Vitesse de l'aspirateur en phase de pré-charge	ASP-FUMÉES PRÉCHAR	Tours/min	350 - 2800	2800
Pr43	M-9-4-06	Hystérèse température ON/OFF sur « SET H2O » et « SET SANITAIRE »	DELTA ON OFF AUTO	°C	0 - 20	5
Pr44	M-9-4-07	Retard à l'arrêt économie (minuterie une fois que « SET H2O » est atteint)	RET-OFF AUTO	Minutes	2 - 120	30
Pr45	M-9-4-08	Retard changement de puissance	CHANGEMENT PUISSANCE	Secondes	0 - 60	20
Pr46	M-9-4-09	Hystérèse température ON/OFF sur « TEMP AMB. CONSIGNE »	DELTA ON AUTO	°C	0 - 15	2
Pr47	M-9-4-10	Activation du blocage du clavier	ACT-BLOC TOUCHES	On - Off	On - Off	Off
Pr48	M-9-4-11	Rallumage automatique après black-out	ALARME BLACK OUT	Secondes	0 - 60	30
Pr49	M-9-4-12	Activation capteur de niveau des granulés	RÉSERVE GRANULÉS	On - Off	On - Off	Off
Pr50	M-9-4-13	Allumage pompe de sécurité surchauffe	SÉCURITÉ-POMPE	°C	60 - 90	83
Pr51	M-9-4-14	Réglages des températures eau sanitaire	TEMPÉRATURE SANITAIRE	°C	55 - 80	75
Pr52	M-9-4-15	Temps de préchauffage	TEMPS PRÉCH-	Secondes	0 - 480	50
Pr53	M-9-4-16	Vitesse de l'aspirateur en phase de préchauffage	VIT-FUMÉES PRÉCH-	Tours/min	500 - 2800	2800
Pr54	M-9-4-17	Délai au bout duquel se déclenche l'alarme « PAS DE PELLETS » si « RÉSERVE PELLETS »	ALARME RÉSERVE	Minutes	1 - 180	35
Pr55	M-9-4-18	Activation du capteur de niveau d'eau	NIVEAU H2O	On - Off	On - Off	On
Pr56	M-9-4-19	Seuil d'activation de la pompe de recirculation	SEUIL POMPE-R	°C	30 - 70	50
Pr57	M-9-4-20	Température minimale des fumées côté bois pour considérer le bois comme allumé	SEUIL BOIS	°C	80 - 500	150
Pr58	M-9-4-21	Température au-dessous de laquelle le côté granulés s'allume (si Menu 10 = ON)	SEUIL GRANULÉS-ON	40 - 75	40 - 75	60
Pr59	M-9-4-22	Temps pour l'allumage du côté granulés si les conditions sont satisfaites après l'extinction du côté bois	MINUTERIE GRANULÉS-ON	Minutes	1 - 50	5

PARAMÈTRES « CALIBRAGES USINE » - MICROPROGRAMME (F01_090517)

Paramètre	Niveau menu	Description	Message à l'écran	Mesure	Champ valeur	Valeur (P0)
Pr01	M-9-6-01	Temps maximum cycle d'allumage	MINUTES ALLUM-	Minutes	5 - 25	19
Pr02	M-9-6-02	Temps de démarrage	MINUTES DÉM	Minutes	2 - 12	4
Pr03	M-9-6-03	Intervalle de temps entre deux nettoyages du brasier	NETTOYAGE DU BRASIER	Minutes	3 - 240	60
Pr04	M-9-6-04	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase d'allumage	VIS SANS FIN ALLUM-	Secondes	0,1 - 8,0	2,4
Pr05	M-9-6-05	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de démarrage	VIS SANS FIN DEM	Secondes	0,1 - 8,0	2,0

Pr06	M-9-6-06	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 1	VIS SANS FIN PUISSANCE 1	Secondes	0,1 – 8,0	2,2
Pr07	M-9-6-07	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 2	VIS SANS FIN PUISSANCE 2	Secondes	0,1 – 8,0	3,4
Pr08	M-9-6-08	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 3	VIS SANS FIN PUISSANCE 3	Secondes	0,1 – 8,0	4,7
Pr09	M-9-6-09	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 4	VIS SANS FIN PUISSANCE 4	Secondes	0,1 – 8,0	6,0
Pr10	M-9-6-10	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 5	VIS SANS FIN PUISSANCE 5	Secondes	0,1 – 8,0	7,0
Pr11	M-9-6-11	Retard des alarmes	RETARD DES ALARMES	Secondes	1 – 90	20
Pr12	M-9-6-12	Durée de nettoyage du brasier	DURÉE NETTOYAGE	Secondes	0 – 120	60
Pr13	M-9-6-13	Température minimale des fumées côté granulés pour considérer l'appareil comme allumé	SEUIL GRANULÉS	°C	40 – 180	45
Pr14	M-9-6-14	Température maximale des fumées côté granulés	SEUIL MAXIMUM	°C	110 – 250	250
Pr15	M-9-6-15	Seuil de température des fumées pour allumer les échangeurs d'air (PAS UTILISÉ)	SEUIL VENTIL.	°C	50 – 210	210
Pr16	M-9-6-16	Vitesse d'aspiration des fumées en phase d'allumage	VITESSE FUMÉE ALL	Tours/min	500 – 2800	2400
Pr17	M-9-6-17	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de démarrage	VITESSE FUMÉE DÉM	Tours/min	500 – 2800	2300
Pr18	M-9-6-18	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 1	VITESSE FUMÉE P 1	Tours/min	500 – 2800	1700
Pr19	M-9-6-19	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 2	VITESSE FUMÉE P 2	Tours/min	500 – 2800	1800
Pr20	M-9-6-20	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 3	VITESSE FUMÉE P 3	Tours/min	500 – 2800	1950
Pr21	M-9-6-21	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 4	VITESSE FUMÉE P 4	Tours/min	500 – 2800	2050
Pr22	M-9-6-22	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 5	VITESSE FUMÉE P 5	Tours/min	500 – 2800	2250
Pr23	M-9-6-23	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 1 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 1	Volt	65 – 225	65
Pr24	M-9-6-24	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 2 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 2	Volt	65 – 225	65
Pr25	M-9-6-25	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 3 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 3	Volt	65 – 225	65
Pr26	M-9-6-26	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 4 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 4	Volt	65 – 225	65
Pr27	M-9-6-27	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 5 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 5	Volt	65 – 225	65
Pr28	M-9-6-28	Seuil d'arrêt de l'aspirateur fumées (en phase d'arrêt)	SEUIL OFF	°C	50 – 180	60
Pr29	M-9-6-29	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de nettoyage du brasier	ASP-FUMÉE NETTOYAGE	Tours/min	500 – 2800	2800
Pr30	M-9-6-30	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de nettoyage	VIS SANS FIN NETTOYAGE	Secondes	0,1 – 8,0	1,5
Pr31	M-9-6-31	Activation codeur aspirateur fumées (PAS UTILISÉ)	CODEUR	On – Off	On – Off	On
Pr32	M-9-6-32	Temps freinage vis sans fin	TEMPS FREIN	Secondes	0 – 0,5	0,2
Pr33	M-9-6-33	Seuil activation pompe	SEUIL POMPE	°C	20 – 70	55
Pr34	M-9-6-34	Activation pressostat eau (PAS UTILISÉ)	PRESSOST EAU	On – Off	On – Off	Off
Pr35	M-9-6-35	Seuil pression eau (PAS UTILISÉ)	SEUIL PRESSION	Bar	1,5 – 3,0	2,5
Pr36	M-9-6-36	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance sanitaire	VIS SANS FIN SANITAIRE	Secondes	0,1 – 8,0	7,0
Pr37	M-9-6-37	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance sanitaire	ASP-FUMÉE SANITAIRE	Tours/min	500 – 2800	2250

SCHÉMA ÉLECTRIQUE



CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie prend effet à partir de la date d'achat du produit, qui devra être prouvée par présentation d'un bon de livraison et d'un PV de première mise en service délivré par le Centre d'assistance technique agréé. Ces documents devront être présentés au Centre d'assistance technique en cas de besoin.

- Une copie du PV de la première mise en service délivré par le Centre d'assistance technique agréé devra être conservée avec le document d'achat.
- La société KLOVER s.r.l. décline toute responsabilité en cas d'accidents dérivant du non-respect des consignes contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien joint à l'appareil.
- La société KLOVER s.r.l. décline, en outre, toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme du produit de la part de l'utilisateur, de modifications et/ou de réparations non autorisées, d'utilisation de pièces détachées non originales ou non spécifiques pour ce modèle de produit.

La société KLOVER s.r.l. garantit pendant 2 ans la qualité des matériaux, la bonne fabrication et le bon fonctionnement du produit, sous les conditions suivantes :

1. L'appareil qui, à son avis, présenterait incontestablement des défauts matériels ou de fabrication sera réparé ou remplacé. Seront exclus les frais de transport, de remise en état (travaux hydrauliques de démontage/montage, éventuels travaux de maçonnerie et toute autre intervention qui s'avérerait nécessaire) et de matériels accessoires.
2. La garantie ne couvre pas :
 - la porte en vitrocéramique et les revêtements en céramique-faïence et/ou l'acier peint car, étant très fragiles, ils peuvent s'abîmer en cas de choc, même accidentel ;
 - toute partie en céramique-faïence présentant des variations de nuance de couleur, des piqûres, des craquelures, des ombres, et de légères variations de dimensions car, s'agissant de pièces façonnées à la main, ces phénomènes ne peuvent pas être considérés comme des défauts du produit mais bien comme une caractéristique du travail artisanal ;
 - le brasier à granulés, la grille et la plaque de cuisson en fonte, le déflecteur de fumée ou le diffuseur de flammes, les joints, les fusibles ou les batteries présents dans la partie électronique de l'appareil et tout autre composant amovible pour lesquels il est impossible de prouver qu'il s'agit d'un défaut de fabrication et non d'un phénomène d'usure normale ;
 - les parties électriques et électroniques dont la panne peut être reliée à un branchement électrique non conforme, à des catastrophes naturelles (foudre, décharges électriques, etc.) et à une variation de la tension par rapport à la tension nominale ;
 - toute intervention de configuration des paramètres rendue nécessaire par le type de combustible utilisé ou le type d'installation de l'appareil.
3. Les composants remplacés sont garantis pour la période de garantie restante à partir de la date d'achat et/ou pour une période ne dépassant pas 6 mois ;
4. L'utilisation de granulés ou de bois de mauvaise qualité ou l'utilisation d'un autre combustible pourrait endommager les composants de l'appareil et entraîner l'annulation de la garantie sur les composants ainsi que la responsabilité du fabricant. Nous conseillons donc d'utiliser des combustibles conformes à nos spécifications ;
5. L'installation erronée, exécutée par du personnel non qualifié, la manipulation, le non-respect des normes contenues dans ce manuel d'utilisation et d'entretien et des consignes de « travail d'installation exécuté dans les règles de l'art », feront cesser le droit à la garantie ; il en va de même pour les dégâts découlant de facteurs extérieurs et nul ne pourra prétendre au versement de dommages et intérêts, directs ou indirects, quelle que soit la nature ou la cause des dommages ;
6. Nous rappelons que la marchandise voyage aux risques et périls du client, même si elle est expédiée franco destination. Nous déclinons donc toute responsabilité en cas de dommages causés lors des opérations de chargement/déchargement, par des heurts accidentels, un entreposage de l'appareil dans des endroits inappropriés, etc. ;
7. Le corps de chaudière des produits à eau exclusivement qui sont branchés à une installation de chauffage et/ou sanitaire est garanti pendant 5 ans selon les conditions susmentionnées.
8. **La garantie n'est valable et applicable que si le PV de la première mise en service et de début de garantie a été entièrement rempli par le Centre d'assistance technique agréé lors de la première mise en service. Pour préserver la validité de la garantie, la première mise en service doit être effectuée uniquement par le Centre d'assistance technique agréé dans les 3 mois suivant la date d'achat et pas plus de 30 jours après la date d'installation.**

En cas de litiges, le tribunal compétent est celui de Vérone.



KLOVER Srl

Via A. Volta, 8
37047 San Bonifacio (VR)
N° TVA 02324280235
www.klover.it